



Escola Profissional do Alto Lima C.I.P.R.L.

# Guide Méthodologique ECVET pour les professionnels

Méthodologie développée dans le cadre du projet  
EURspace



## EURSPACE

European Initial Vocational Training Recognition Gateway



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

## **EURspace: European IVT Recognition Gateway**

### **ERASMUS+ PROGRAMME**

KA2 Strategic Partnerships for Vocational Education and Training

Project number 2015-1-PT01-KA202-013119

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu, qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. La Commission ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

## PREFACE

Le **guide méthodologique ECVET** pour les professionnels est élaboré dans le cadre du projet EURspace, sous le numéro de référence 2015-1-PT01-KA202-013119, cofinancé par le programme Erasmus + de l'Union européenne.

Le **guide méthodologique ECVET** pour les professionnels est un élément fondamental du kit pédagogique EURspace, correspondant au résultat intellectuel n° 2 du projet EURspace, composant du Guide et d'une série d'outils.

Le **guide méthodologique ECVET** pour les professionnels a pour objectif de fournir des conseils et une compréhension pour la mise en œuvre d'ECVET (Système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels), grâce à une méthodologie développée spécifiquement pour ECVET et conçue pour les organisations d'EFP et les professionnels travaillant avec des organisations européennes dans le cadres des projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP.

Le **guide méthodologique ECVET** pour les professionnels s'adresse aux professionnels de l'EFP, aux enseignants, aux formateurs de l'EFP, aux professionnels travaillant avec des projets de mobilité européens, aux organisations promouvant des stages ou des programmes de formation sur le terrain pour l'EFP, aux établissements d'enseignement, aux autorités éducatives, etc.

## SOMMAIRE

LISTE D'ABBREVIATIONS.....	- 4 -
<b>CHAPITRE 1: LE PROJET EURSPACE .....</b>	<b>- 5 -</b>
<b>CHAPITRE 2: CADRE EUROPEEN DES QUALIFICATIONS (EQF).....</b>	<b>- 7 -</b>
1. Qu'est-ce que le cadre européen des qualifications? (CEQ)? .....	- 7 -
2. Quelles sont les bases juridiques du cadre européen des qualifications (CEQ)?? .....	- 7 -
3. Cadre européen des qualifications: principes et définitions .....	- 8 -
4. Huit niveaux de référence dans le cadre européen des qualifications .....	- 9 -
5. Développement du cadre national des qualifications (CNQ) - Pays partenaires .....	- 11 -
6. Le projet EURspace et le cadre européen des certifications (CEQ).....	- 12 -
<b>CHAPITRE 3: ASSURANCE QUALITÉ EUROPÉENNE DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLES.....</b>	<b>- 13 -</b>
1. Qu'est-ce que l'assurance qualité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET)?.....	- 13 -
2. Quelles sont les bases juridiques d'EQAVET?.....	- 13 -
3. Comment fonctionne EQAVET?.....	- 15 -
4. Modèle d'assurance qualité EQAVET .....	- 15 -
<b>CHAPITRE 4: SYSTÈME EUROPÉEN DE CRÉDIT POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS.....</b>	<b>- 17 -</b>
1. Qu'est-ce que le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels? (ECVET)? .....	- 17 -
2. Quelles sont les bases juridiques du système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET)?.....	- 17 -
3. Avantages du système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) .....	- 19 -
4. Reconnaissance des résultats d'apprentissage dans les pays partenaires .....	- 20 -
<b>CHAPITRE 5: LE PROJET PILOTE EURSPACE – APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>- 25 -</b>
<b>CHAPITRE 6: LE PROJET PILOTE EURSPACE - CIRCUIT ET OUTILS PÉDAGOGIQUES-</b>	<b>45</b>
-	
1. Circuit Pédagogique.....	- 45 -
2. Indices pour l'utilisation durable de la méthodologie et des outils.....	- 48 -
GLOSSAIRE.....	- 50 -
BIBLIOGRAPHIE .....	- 54 -
<b>DOCUMENTS .....</b>	<b>- 54 -</b>



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

**SITES INTERNETS..... - 55 -**

## **LISTE D'ABBREVIATIONS**

**C-VET: Continuing Vocational Education and Training**

**DGVT: Directors General for Vocational Training**

**ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System**

**ECVET: European Credit System for Vocational Education and Training**

**EQAVET: European Quality Assurance in Vocational Education and Training**

**EQF: European Qualifications Framework**

**EU: European Union**

**I-VET: Initial Vocational Education and Training**

**LA: Learning Agreement**

**LO: Learning Outcomes**

**MoU: Memorandum of Understanding**

**NQF: National Qualifications Framework**

**NQS: National Qualifications System**

**VET: Vocational Education and Training**

## CHAPITRE 1: LE PROJET EURSPACE

EURspace: *European IVET Recognition Gateway*, référence n° 2015-1-PT01-KA202-013119, est un projet européen financé par le programme Erasmus +, Key-Action 2 (KA2), visant à faciliter la mobilité des étudiants I-VET en Europe et à contribuer au développement de la la formation sans frontières, ainsi que la transparence dans la reconnaissance et la certification des acquis d'apprentissage acquis à l'étranger.

Les résultats du projet EURspace contribuent au développement d'un domaine européen des compétences et des qualifications en apportant un soutien pour assurer la reconnaissance, la validation et l'attribution de points de crédit ECVET, en plus de la certification des unités de résultats d'apprentissage appliquées dans d'autres pays européens. des pays. Par conséquent, il est possible de combiner des approches théoriques et pratiques en élargissant l'échelle nationale à l'échelle européenne.

Au cours des trois années d'exécution du projet, les produits / activités suivants ont été développés:

1. **ECVET European Platform** - une plate-forme numérique qui offre un soutien pédagogique et logistique aux organisations impliquées dans des projets européens de mobilité - en commençant par les processus impliqués dans la préparation de la mobilité aux processus appliqués après la mobilité - en se concentrant spécifiquement sur la reconnaissance, la validation, la certification des acquis d'apprentissage acquis à l'étranger, conformément aux principes et spécifications techniques ECVET. La *plate-forme européenne ECVET* fournit un accès gratuit aux ressources éducatives libres élaborées tout au long du cycle de vie du projet, qui fournissent des informations utiles sur ECVET et d'autres outils européens tels que EQF (cadre européen des certifications) et EQAVET (assurance qualité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels), tels que ainsi que des informations sur le système éducatif des pays partenaires et les meilleures pratiques en matière d'ECVET.

Les principaux contenus et fonctionnalités de la plate-forme peuvent être résumés comme suit:

- **base de données évolutive des organisations** travaillant avec des projets européens de mobilité, dans laquelle il est possible d'effectuer une recherche par pays, activité économique et rôle dans le projet de mobilité.
- **ressources éducatives libres**: consultation et téléchargement gratuit du résultat n°. 2 (Guide sur les méthodologies ECVET et *EURspace* pour les professionnels; outils pédagogiques) et résultat n°. 3 (Guide sur ECVET pour les apprenants);
- **matrices de correspondance**: consultables et téléchargeables. Les *matrices de correspondance* élaborées dans le cadre du *projet pilote EURspace* et celles élaborées par des organisations enregistrées travaillant sur des projets de mobilité européens peuvent être consultées et téléchargées, ce qui implique que ce Web numérique est également évolutif et durable.

- *circuit pédagogique*: parcours virtuel des étapes de la mobilité européenne à des fins d'apprentissage formel, de la planification à la certification des acquis de l'apprentissage, en mettant l'accent sur les processus de reconnaissance, d'évaluation, de validation et de certification basés sur les principes ECVET et les spécifications techniques . Des outils pédagogiques sont disponibles pour chaque étape.
- *discussions et forums de projet*: les utilisateurs enregistrés travaillant sur des projets de mobilité européens peuvent gérer leur projet dans un espace privé, partager de la documentation et communiquer entre eux.

2. **Méthodologie de correspondance** - la méthodologie est utilisée lors de la reconnaissance, de la validation et de la certification conjointes d'unités de résultat d'apprentissage d'une qualification donnée, entre pays européens.

La méthodologie de correspondance est élaborée en même temps que la mise en œuvre du **projet pilote**, dans le domaine de la gestion des hôtels et des restaurants, dans le but de concevoir une matrice de correspondance mettant en évidence les unités communes de résultat d'apprentissage de la qualification de la cuisine (qualification acceptée) par les partenaires lors de la réunion de lancement).

La méthodologie développée est conforme aux principes du EQF et aux principes et spécifications techniques d'ECVET. La *méthodologie de correspondance* est durable puisqu'elle est applicable à différentes qualifications, par domaines de formation et par pays.

3. **Kit pédagogique EURspace** - une ressource éducative ouverte pour les professionnels de l'EFPP et les personnes travaillant avec des projets de mobilité européens, composée d'un guide méthodologique pour les professionnels (*guide descriptif de la méthodologie de mise en oeuvre*) et d'une série d'outils élaborée au cours du projet pilote à la mise en place de la méthodologie.

Le Guide méthodologique pour les professionnels et les outils sont disponibles sur la *plateforme européenne ECVET*, pour consultation et téléchargement. Le Guide et les 21 outils sont disponibles en anglais et dans la langue de chaque pays partenaire. Les outils peuvent être utilisés comme modèles prédéfinis ou peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques de l'utilisateur.

4. **Guide de soutien à la compréhension ECVET pour les apprenants** - un guide destiné aux apprenants participant aux cours de formation professionnelle initiale en Europe.

Le *Guide de soutien à la compréhension ECVET pour les apprenants* vise à:

- informer les apprenants sur ECVET en utilisant une stratégie créative;
- fournir des lignes directrices sur l'assurance de la qualité d'un programme européen de mobilité;
- fournir des lignes directrices sur la manière de choisir un programme de mobilité qui assure formellement la reconnaissance, la validation et la certification des résultats d'apprentissage acquis à l'étranger dans le cadre du cours de formation professionnelle que l'apprenant suit.

Le Guide de l'apprenant est disponible sur la *plate-forme européenne ECVET*, pour consultation et téléchargement, en anglais et dans le langage de chaque pays partenaire.

## CHAPITRE 2: CADRE EUROPEEN DES QUALIFICATIONS (EQF)

### 1. Qu'est-ce que le cadre européen des qualifications? (CEQ)?

Le *cadre européen des qualifications*, ci-après dénommé CEQ, est un cadre de référence européen commun qui vise à contribuer à la compréhension mutuelle et à la transparence des certifications dans différents systèmes et pays européens.

Les lignes directrices fournies par CEQ permettent d'avoir une vue d'ensemble complète des qualifications parmi les 39 pays européens actuellement impliqués dans sa mise en œuvre.

Le CEQ constitue une passerelle entre les systèmes de certification nationaux, prend en compte la diversité des systèmes nationaux et facilite la traduction et la comparaison des qualifications entre pays.

Ce cadre commun contribue au développement d'une Europe compétente à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, ainsi qu'à l'internationalisation et à l'excellence de l'éducation et de la formation en Europe, en soutenant la mobilité transfrontalière des apprenants et des travailleurs et l'apprentissage tout au long de la vie en Europe.

Le CEQ constitue une base nécessaire à la réalisation des objectifs éducatifs liés à la croissance intelligente, durable et inclusive de la stratégie Europe 2020.

Le *cadre européen des qualifications* couvre les certifications à tous les niveaux et dans tous les sous-systèmes d'éducation et de formation.

### 2. Quelles sont les bases juridiques du cadre européen des qualifications (CEQ)??

L'élaboration du *cadre européen des qualifications* a débuté en 2004 pour répondre aux demandes des États membres, des partenaires sociaux et d'autres parties prenantes concernant une référence commune visant à accroître la transparence des qualifications. En 2005, la Commission a publié une proposition relative à un cadre à huit niveaux basé sur les acquis de l'apprentissage, visant à faciliter la transparence et la reconnaissance des qualifications et à soutenir l'apprentissage tout au long de la vie.

La proposition initiale a été modifiée par la Commission le 6 septembre 2006 et a intégré les contributions d'experts des 32 pays concernés et des partenaires sociaux européens. Le Parlement européen et le Conseil ont négocié la proposition avec succès en 2007 et le CEC a été officiellement adopté en février 2008.

La mise en œuvre pratique du CEQ s'inspire de la *recommandation sur le cadre européen des qualifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, adoptée par le Parlement européen et le Conseil le 23 avril 2008. Cette recommandation n'avait pas pour objectif de remplacer ou de définir des systèmes nationaux de qualification et / ou des qualifications, ni pour décrire des qualifications spécifiques ou les compétences d'un individu, mais plutôt pour référencer des qualifications nationales conformément



au niveau du cadre européen des certifications, en plus de promouvoir la mobilité des citoyens et de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie.

Le 22 mai 2017, la recommandation du Conseil de CEQ révisée et renforcée encourage la tendance à la mise en place de cadres complets comprenant des qualifications de tous types et de tous niveaux, attribuées par différents organismes et sous-systèmes. Cette recommandation aborde l'impact et souligne la nécessité de contribuer à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'employabilité, à la mobilité et à l'intégration sociale, en les rendant plus visibles pour les utilisateurs finaux. Le Conseil a recommandé aux États membres de l'UE de prendre des mesures pour que la qualification fasse référence au niveau approprié du CEQ. Le Conseil recommande également à la Commission européenne de soutenir la création de "*procédures volontaires de mise à niveau des qualifications internationales par le biais de cadres nationaux de qualification*", d'une manière cohérente d'un pays à l'autre.

### 3. Cadre européen des qualifications: principes et définitions

La mise en œuvre du cadre européen des qualifications implique les principes suivants:

- mise au point de cadres nationaux de qualifications conformes au cadre européen des qualifications et aux législations et pratiques nationales;
- suivre le cadre européen des niveaux de qualification pour décrire les qualifications;
- utiliser une approche basée sur les résultats de l'apprentissage lors de la définition et de la description des qualifications, et encourager la validation de l'apprentissage non formel et informel conformément aux principes européens communs;
- utiliser un ensemble commun de descripteurs pour indiquer les résultats d'apprentissage pertinents des certifications à chaque niveau de tout système de certification;
- appliquer les principes communs d'assurance de la qualité dans l'éducation et la formation.

Par conséquent, la *recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008* donne les définitions suivantes de la compréhension commune:

- Cadre national des qualifications - *«Un instrument pour la classification des qualifications selon un ensemble de critères pour des niveaux spécifiques d'apprentissage atteints, qui vise à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux de certifications et à améliorer la transparence, l'accès, la progression et la qualité des certifications en ce qui concerne: le marché du travail et la société civile »;*
- Système national de qualifications - *«tous les aspects de l'activité d'un État membre liés à la reconnaissance de l'apprentissage et à d'autres mécanismes liant l'éducation et la formation au marché du travail et à la société civile. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre d'arrangements et de processus institutionnels relatifs à l'assurance qualité, à l'évaluation et à l'attribution de qualifications. Un système de certification national peut être composé de plusieurs sous-systèmes et peut inclure un cadre de certification national »;*
- qualification - *«résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'un organisme compétent détermine qu'un individu a atteint des résultats d'apprentissage conformes à des normes*

données»;

- Résultats d'apprentissage - «énoncé de ce qu'un apprenant sait, comprend et peut faire à la fin d'un processus d'apprentissage, défini en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences».

(Recommandation du Parlement européen et du Conseil - 23 avril 2008 sur l'établissement du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie).

#### **4. Huit niveaux de référence dans le cadre européen des qualifications**

Le cadre européen des qualifications propose huit niveaux de référence couvrant l'ensemble des qualifications, des niveaux de base (niveau 1 - exemple de diplômes) aux niveaux avancés (niveau 8 - exemple de doctorats).

En tant qu'outil d'apprentissage tout au long de la vie, le CEQ englobe tous les niveaux de qualifications acquises dans les domaines de l'enseignement général, de la formation professionnelle et de la formation universitaire. Le cadre concerne à la fois les qualifications acquises en formation initiale et continue.

Chaque niveau est défini par un ensemble de descripteurs indiquant les résultats d'apprentissage pertinents pour les certifications, quel que soit le système de certification. Chaque niveau est défini en termes de connaissances, aptitudes et compétences.

La description du niveau CEQ augmente en termes de complexité à mesure que le niveau CEQ augmente. Dans le contexte du CEQ, la connaissance est décrite comme théorique et / ou factuelle; les compétences sont décrites comme cognitives et pratiques; la compétence est décrite en termes de responsabilité et d'autonomie.

Par exemple:

- Le niveau 1 de CEQ implique: des connaissances générales de base; compétences de base requises pour effectuer des tâches simples; travailler ou étudier sous supervision directe dans un contexte structuré.
- Le niveau 3 de CEQ implique: une connaissance des faits, des principes, des processus et des concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'étude; un éventail de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes, des outils, du matériel et des informations de base; assumer la responsabilité de l'achèvement des tâches de travail ou d'étude; adapter son propre comportement aux circonstances pour résoudre les problèmes.
- Le niveau 4 de CEQ implique: des connaissances factuelles et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'étude; une gamme de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour trouver des solutions à des problèmes spécifiques dans un domaine de travail ou d'étude; exercer l'autogestion dans le cadre de directives de travail ou d'études dans des contextes généralement prévisibles, mais susceptibles de changer; superviser le travail de routine des autres, assumer une part de responsabilité dans l'évaluation et l'amélioration des activités de travail ou d'étude.

Le tableau 1 décrit les résultats d'apprentissage pertinents pour chaque niveau du CEQ, en termes de connaissances, aptitudes et compétences, conformément à l'annexe II de la recommandation sur le cadre

européen des certifications pour la formation tout au long de la vie, adoptée par le Parlement européen et le Conseil le 23 avril 2008. .

Tableau 1: Descripteurs définissant les niveaux dans le cadre européen des qualifications.

Niveau CEQ	Connaissance	Aptitudes	Compétence
	Dans le contexte du CEQ, la connaissance est décrite comme théorique et / ou factuelle.	Dans le contexte du CEQ, les compétences sont décrites comme cognitives (impliquant l'utilisation d'une pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (impliquant la dextérité manuelle et l'utilisation de méthodes, matériels, outils et instruments).	Dans le contexte du CEQ, la compétence est décrite en termes de responsabilité et d'autonomie. La responsabilité et l'autonomie sont décrites comme la capacité de l'apprenant à appliquer ses connaissances et ses compétences de manière autonome et responsable.
<b>Niveau 1</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissances générales de base.	Compétences de base requises pour effectuer des tâches simples.	Travailler ou étudier sous supervision directe dans un contexte structuré
<b>Niveau 2</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissance factuelle de base d'un domaine de travail ou d'étude.	Compétences cognitives et pratiques de base nécessaires pour utiliser les informations pertinentes afin de mener à bien des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples.	Travailler ou étudier sous supervision avec une certaine autonomie.
<b>Niveau 3</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissance des faits, des principes, des processus et des concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'étude..	Un éventail de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes, des outils, du matériel et des informations de base.	Assumer la responsabilité de l'achèvement des tâches de travail ou d'étude; adapter son propre comportement aux circonstances pour résoudre les problèmes.
<b>Niveau 4</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissances factuelles et théoriques dans des contextes généraux au sein d'un domaine de travail ou d'étude.	Un panel de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour trouver des solutions à des problèmes spécifiques dans un domaine de travail ou d'étude..	Exercez vous-même votre autogestion dans le cadre de directives de travail ou de contextes d'étude généralement prévisibles, mais susceptibles de changer; superviser le travail de routine des autres, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités de travail ou d'étude.
<b>Niveau 5</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissances approfondies, spécialisées, factuelles et théoriques au sein d'un domaine de travail ou d'étude et conscience des limites de ces connaissances.	Une gamme complète de compétences cognitives et pratiques requises pour développer des solutions créatives à des problèmes abstraits.	Gestion et supervision des exercices dans des contextes de travail ou d'études où les changements sont imprévisibles; examiner et développer la performance de soi et des autres.
<b>Niveau 6</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissance avancée d'un domaine de travail ou d'étude, impliquant une compréhension critique des théories et des principes.	Compétences avancées, faisant preuve de maîtrise et d'innovation, nécessaires pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé du travail ou des études..	Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en prenant la responsabilité de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles; assumer la responsabilité de gérer le développement professionnel des individus et des groupes.
<b>Niveau 7</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Highly specialized knowledge, some of which is at the forefront of knowledge in a field of work or study, as the basis for original thinking and/or research.  Critical awareness of knowledge issues in a field and at the interface between different fields.	Compétences spécialisées dans la résolution de problèmes nécessaires à la recherche et / ou à l'innovation pour développer de nouvelles connaissances et procédures et pour intégrer des connaissances de différents domaines.	Gérer et transformer des contextes de travail ou d'étude complexes, imprévisibles et nécessitant de nouvelles approches stratégiques; assumer la responsabilité de contribuer aux connaissances et aux pratiques professionnelles et / ou d'examiner la performance stratégique des équipes.
<b>Niveau 8</b> <b>Pertinence</b> <b>LO</b>	Connaissance à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'étude et à l'interface	Les compétences et les techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris la synthèse et l'évaluation,	Démontrer une autorité, des innovations, une autonomie, une intégrité savante et professionnelle

entre les domaines.

nécessaires pour résoudre des problèmes critiques en recherche et / ou en innovation et pour élargir et redéfinir les connaissances ou les pratiques professionnelles existantes.

substantielles, ainsi qu'un engagement soutenu à développer de nouvelles idées ou de nouveaux processus à la pointe des contextes de travail ou d'études, y compris la recherche.

Source: adapted from the *European Parliament and of the Council (2008). Recommendation of the European Parliament and of the Council of April 23, 2008, on the establishment of the European Qualifications Framework for Lifelong Learning* (pp. C111/5-C111/6). Official Journal of the European Union. 2008/C 111/01.

## 5. Développement du cadre national des qualifications (CNQ) - Pays partenaires

À l'heure actuelle, tous les pays qui intègrent le partenariat du *projet EURspace* disposent déjà d'un cadre de qualifications national aligné sur le cadre de qualifications européen, malgré le fait que les pays ont des stades de développement différents et que les descripteurs de niveaux varient légèrement.

Le tableau 2 compare l'état de développement du cadre national des qualifications dans les pays qui intègrent le partenariat du *projet EURspace*.

Tableau 2: Évolution du cadre national des certifications en Europe

Pays	Cadre du travail	Nombre du niveau	Descripteurs de niveau	Stade de développement	CNQ au CEQ
<b>Portugal</b>	CNQ complet comprenant tous les niveaux et types de qualifications de l'enseignement et de la formation formels et du système national de reconnaissance, de validation et de certification des compétences.	Huit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance</li> <li>• Aptitudes</li> <li>• Compétence</li> </ul>	Opérationnel	2011
<b>Espagne</b>	Conçu comme un CNQ complet pour l'apprentissage tout au long de la vie; comprendra tous les niveaux et types de qualifications de l'éducation et de la formation formelles. CNQ pour l'enseignement supérieur en place.	Huit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance</li> <li>• Aptitudes et habilité</li> <li>• Compétence</li> </ul>	Stage de développement avancé	
<b>Italie</b>	Le cadre global comprendra tous les niveaux et types de qualifications de l'enseignement et de la formation formels et les qualifications régionales.	Huit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance</li> <li>• Aptitudes</li> <li>Autonomie et responsabilité</li> </ul>	Adopté formellement	2013 principales qualifications nationales issues de l'éducation formelle et de la formation directement liées au CEQ
<b>France</b>	Le CQF couvre tous les niveaux et types de qualifications à vocation professionnelle ou professionnelle; les diplômes d'enseignement général ne sont pas inclus.	Cinq	Résultats d'apprentissage intégrés, notamment connaissances, compétences, attitudes, autonomie et responsabilité	Opérationnel	2010
<b>Romanie</b>	CQF complet comprenant tous les niveaux et types de qualifications de l'éducation et de la formation formelles.	Huit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance</li> <li>• Aptitudes</li> <li>• Compétence</li> </ul>	Stade opérationnel (précoce)	
<b>Lithuanie</b>	CQF complet comprenant tous les niveaux et types de qualifications de l'éducation et de la formation formelles.	Huit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractéristiques des activités (complexité, autonomie, évolutivité)</li> </ul>	Opérationnel	2011

<b>Turquie</b>	CQF complet, comprenant tous les niveaux et types de qualifications de l'enseignement et de la formation formels et du système national de qualifications professionnelles.	Huit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• types de compétences (fonctionnelles, cognitives et générales)</li> </ul>	(Début) opérationnel	2017
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance</li> <li>• Aptitudes</li> <li>• Compétence</li> </ul>		

Source: adapted from the CEDEFOP (2017). *Overview of National Qualifications Framework Developments in Europe 2017*. Thessaloniki: Publications Office.

Malgré les variations dans les descripteurs de niveau CEQ constatées entre les pays, dans le cadre du *projet EURspace*, les résultats d'apprentissage sont décrits en termes de «connaissances», de «aptitudes» et de «compétences». Vous trouverez des informations plus détaillées sur la manière de décrire les résultats d'apprentissage au chapitre 5.

## 6. Le projet EURspace et le cadre européen des certifications (CEQ)

Compte tenu du CEQ, le *projet EURspace* s'adresse plus spécifiquement à l'enseignement et à la formation professionnels initiaux (I-VET).

Aux fins du *projet pilote EURspace*, **une attention particulière a été accordée aux descripteurs de niveaux de compétences 3 et 4 du CEQ**. En fonction du cadre de qualifications national, les acquis de l'apprentissage sont décrits conformément aux descripteurs de niveaux 3 et 4 du CEQ.

Tableau 3: descripteurs de CEQ pour les niveaux 3 et 4 du cadre européen des qualifications

Niveau CEQ	Connaissance	Aptitude	Compétence
<b>Niveau 3 Pertinence LO</b>	Dans le contexte du CEQ, la connaissance est décrite comme théorique et / ou factuelle.  Connaissance des faits, des principes, des processus et des concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'étude.	Dans le contexte du CEQ, les compétences sont décrites comme cognitives (impliquant l'utilisation d'une pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (impliquant la dextérité manuelle et l'utilisation de méthodes, matériels, outils et instruments).  Un panel de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes, des outils, du matériel et des informations de base.	Dans le contexte du CEQ, la compétence est décrite en termes de responsabilité et d'autonomie. La responsabilité et l'autonomie sont décrites comme la capacité de l'apprenant à appliquer ses connaissances et ses compétences de manière autonome et responsable.  Assumer la responsabilité de l'achèvement des tâches de travail ou d'étude; adapter son propre comportement aux circonstances pour résoudre les problèmes.
<b>Niveau 4 Pertinence LO</b>	Connaissances factuelles et théoriques dans des contextes généraux au sein d'un domaine de travail ou d'étude.	Un panel de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour trouver des solutions à des problèmes spécifiques dans un domaine de travail ou d'étude.	Exercez vous-même votre autogestion dans le cadre de directives de travail ou de contextes d'étude généralement prévisibles, mais susceptibles de changer; superviser le travail de routine des autres, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités de travail ou d'étude

Source: adapted from the *European Parliament and of the Council (2008). Recommendation of the European Parliament and of the Council of April 23, 2008 on the establishment of the European Qualifications Framework for Lifelong Learning* (pp. C111/5-C111/6). Official Journal of the European Union. 2008/C 111/01.

## CHAPITRE 3: ASSURANCE QUALITÉ EUROPÉENNE DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLES

### 1. Qu'est-ce que l'assurance qualité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET)?

L'assurance qualité européenne dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET) est une pratique qui rassemble les États membres, les partenaires sociaux et la Commission européenne pour promouvoir la collaboration européenne en développant et en améliorant l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels.

La *recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur l'établissement d'un système européen d'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels* a établi un cadre de référence européen pour l'assurance de la qualité, comprenant un cycle d'assurance et d'amélioration de la qualité, composé de quatre phases - planification, mise en œuvre, évaluation et examen / révision - sur la base d'une sélection de critères de qualité, de descripteurs et d'indicateurs applicables à la gestion de la qualité à la fois au niveau du système d'EFP et du fournisseur d'EFP.

L'objectif du *cadre* est de contribuer à l'amélioration de la qualité des systèmes d'EFP et à l'évolution des politiques d'EFP entre les États membres, afin d'accroître la transparence, la cohérence et la confiance mutuelle dans les systèmes d'EFP, en facilitant la mobilité des travailleurs et des apprenants et l'apprentissage tout au long de la vie.

### 2. Quelles sont les bases juridiques d'EQAVET?

La *stratégie de Lisbonne* (2000) a identifié un ensemble de défis en matière d'EFP, à savoir la nécessité de:

- renforcer la dimension européenne de l'EFP;
- améliorer la transparence, l'information et les orientations dans les systèmes d'EFP;
- reconnaître les compétences et les qualifications;
- promouvoir la coopération en matière d'assurance qualité.

La *déclaration de Copenhague* du 30 novembre 2002 appelle à renforcer la coopération européenne dans le domaine de l'EFP en vue de l'élaboration commune de principes et d'outils. Afin de réaliser les objectifs énoncés dans la déclaration de Copenhague sur la formation professionnelle, le Conseil "Education" est parvenu à un accord politique sur les points suivants:

- développement de principes sur l'identification et la validation de l'apprentissage non formel et informel;
- coopération pour la mise en place d'un cadre commun d'assurance qualité dans l'EFP;
- développement d'un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences (EUROPASS);
- résolution sur l'orientation / conseil dans le cadre d'une dimension d'apprentissage tout au long de la

vie.

Le *communiqué de Maastricht* (2004) - première révision de la *déclaration de Copenhague* - était axé sur la consolidation et le développement ultérieur des outils de formation professionnelle. Au niveau européen, les priorités comprenaient le cadre européen des qualifications (CEQ), le système européen de crédits pour la formation professionnelle (ECVET), les besoins d'apprentissage spécifiques des enseignants et formateurs de la formation professionnelle, l'amélioration du cadre, de la précision et de la fiabilité des statistiques de la formation professionnelle.

Le *communiqué d'Helsinki* (2006) - Deuxième suite du processus de Copenhague - définissait les priorités et les stratégies de la coopération européenne en matière d'EFPP axées sur les domaines prioritaires suivants:

- attractivité et qualité de l'EFPP;
- poursuite du développement et de l'utilisation d'instruments européens communs en matière d'EFPP (CEQ, ECVET, Europass);
- collaboration de l'Union européenne à l'amélioration de la qualité de l'EFPP;
- amélioration de la portée, de la comparabilité et de la fiabilité des statistiques sur la formation professionnelle d'ici 2008;
- implication de toutes les parties prenantes dans les activités de mise en œuvre du processus de Copenhague.

Le *communiqué de Bordeaux* (2008) - Troisième suivi du processus de Copenhague - définissait les priorités et les stratégies de la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels, notamment l'accent mis sur la mise en œuvre du système européen d'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET) et le programme européen. Système de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET).

La *recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur l'établissement d'un système européen d'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels* recommande des mesures concrètes pour l'assurance de la qualité de l'EFPP, grâce à la mise en place d'un cadre de référence européen pour l'assurance de la qualité, comprenant assurance au niveau du système d'EFPP et un niveau d'assurance de la qualité au fournisseur.

L'application du cadre d'assurance qualité tant pour les systèmes d'EFPP que pour les prestataires d'EFPP exige une approche systémique de la qualité, axée sur les processus de suivi et d'évaluation, ainsi qu'un réajustement des interventions sur la base des résultats du suivi et de l'évaluation.

En 2017, une proposition de recommandation du Conseil sur un cadre européen pour des apprentissages efficaces et de qualité a été formulée dans le but spécifique de fournir un cadre cohérent pour l'apprentissage fondé sur une compréhension commune de ce qui définit la qualité et l'efficacité, en tenant compte du fait que l'apprentissage forme particulièrement efficace d'apprentissage par le travail dans l'EFPP qui facilite la transition de l'éducation et de la formation au travail. Tenant compte de la diversité des systèmes d'enseignement et de formation professionnels dans les États membres, ce cadre

définit 14 critères permettant de définir un apprentissage de qualité et efficace, assurant à la fois le développement des compétences professionnelles et le développement personnel des apprentis.

### 3. Comment fonctionne EQAVET?

**EQAVET est applicable au niveau du système et des prestataires d'EFP**, en fonction **des critères de qualité et des indicateurs adoptés**, dans le cadre de la législation et des pratiques nationales.

**Le cycle qualité EQAVET** comprend quatre phases interdépendantes:

1. Planification (établissement de buts et d'objectifs appropriés et mesurables);
2. Mise en œuvre (établir des procédures pour assurer la conformité avec les buts et objectifs définis);
3. Evaluation (élaborer des mécanismes de collecte et de traitement des données permettant une évaluation informée des résultats attendus);
4. Réviser (développer des procédures pour atteindre des résultats non encore atteints et / ou établir de nouveaux objectifs sur la base des preuves générées, afin de garantir l'introduction des améliorations nécessaires).

### 4. Modèle d'assurance qualité EQAVET

La *recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur l'établissement d'un système européen d'assurance qualité* dans l'enseignement et la formation professionnels comprend un modèle qualité visant à développer une approche systématique du suivi de la performance des systèmes d'EFP et de l'offre d'EFP aux niveaux national. et les niveaux européens.

Image 1: Les quatre phases du modèle d'assurance qualité.



Le modèle d'assurance qualité repose sur des références européennes communes. Il comprend un cycle d'assurance qualité et d'amélioration de la qualité composé de quatre phases:



**Étape 1: Planification** - Établissez des buts et objectifs clairs, appropriés et mesurables en termes de politiques, procédures, tâches et ressources humaines.

**Étape 2: Mise en œuvre** - Établir des procédures pour assurer la réalisation des buts et objectifs (par exemple, développement de partenariats, implication des parties prenantes, allocation de ressources et procédures organisationnelles ou opérationnelles).

**Étape 3: Évaluation** - Concevoir des mécanismes d'évaluation des réalisations et des résultats en rassemblant et en traitant des données afin de permettre une évaluation éclairée.

**Étape 4: Examen** - Élaborer des procédures afin d'atteindre les résultats visés et / ou les nouveaux objectifs. Après le traitement des commentaires, les principales parties prenantes mènent une discussion et une analyse afin de concevoir des procédures de changement.

Les quatre étapes du cycle d'assurance qualité sont interdépendantes et doivent être traitées ensemble.

Le cycle d'assurance qualité - planification, mise en œuvre, évaluation et révision de l'EFP - s'appuie sur des critères de qualité communs, des descripteurs indicatifs et un ensemble d'indicateurs.

Les indicateurs doivent être utilisés comme une boîte à outils à partir de laquelle les fournisseurs d'EFP peuvent sélectionner les indicateurs les plus pertinents pour leur système d'assurance qualité.

Dans le cadre de projets de mobilité européens, les prestataires d'enseignement et de formation professionnels devraient prendre en compte les critères de qualité requis, y compris le cas échéant, les aspects liés à la qualité dans le contrat d'apprentissage.

Les quatre étapes du cycle d'assurance qualité devraient être appliquées de manière séquentielle lors de la mise en œuvre de projets européens de mobilité.

## **CHAPITRE 4: SYSTÈME EUROPÉEN DE CRÉDIT POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS**

### **1. Qu'est-ce que le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels? (ECVET)?**

Le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels, ci-après dénommé ECVET, est un cadre technique européen commun pour le transfert, la reconnaissance et (le cas échéant) l'accumulation des acquis de l'apprentissage des individus à la lumière de la qualification.

Conjointement avec le cadre européen des qualifications (CEQ), le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) vise à renforcer la compatibilité entre les différents systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en Europe et leurs qualifications.

Le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) s'applique à tous les résultats d'apprentissage atteints par un individu suivant différents parcours d'apprentissage, qui sont ensuite transférés, reconnus et accumulés afin d'obtenir une qualification.

ECVET est créé pour fonctionner avec d'autres outils européens et vise à aider les citoyens européens à reconnaître plus facilement leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences dans un autre pays européen.

ECVET devrait être un outil européen renforçant la confiance mutuelle dans le domaine des certifications et renforçant la transparence des expériences d'apprentissage individuelles, rendant ainsi la mobilité plus attrayante entre différents pays et environnements d'apprentissage.

Il contribue également à l'apprentissage tout au long de la vie en reconnaissant les résultats d'apprentissage obtenus dans des environnements formels, non formels et / ou informels, afin de garantir que ces acquis peuvent contribuer à l'acquisition d'une qualification.

### **2. Quelles sont les bases juridiques du système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET)?**

Plusieurs communiqués européens sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP) font référence à l'objectif d'un système de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP).

En 2002, lors de la *déclaration de Copenhague*, il est fait référence à un système de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP). La reconnaissance des compétences et des qualifications a été considérée comme une priorité par les directeurs généraux de la formation professionnelle (DGVT) et de la Commission européenne pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP), comme l'une des mesures communes nécessaires pour promouvoir "la transparence, la comparabilité, la transférabilité et la reconnaissance". compétences et / ou qualifications entre différents pays et à différents niveaux".

Le *communiqué de Maastricht* de 2004 - première révision de la déclaration de Copenhague - confirmait l'engagement continu en faveur d'un système de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP).

Le *communiqué d'Helsinki*, en 2006 - deuxième suivi du processus de Copenhague - était axé sur le développement d'outils européens communs pour l'enseignement et la formation professionnels (EQF, ECVET, Europass), l'amélioration du champ d'application, la comparabilité et la fiabilité de l'enseignement et de la formation professionnels.

Le *communiqué de Bordeaux*, en 2008 - troisième suivi du processus de Copenhague - est axé sur la mise en œuvre du système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) et du cadre de référence européen pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET).

La *recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur la création d'un système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels* (ECVET) est un outil européen essentiel contenant des lignes directrices pour stimuler la création et la mise en œuvre d'un système européen de crédits pour l'éducation et la formation. Enseignement et formation professionnels (EFP). Cette Recommandation établit les principes ECVET communs et les spécifications techniques pour ECVET et recommande une promotion et une mise en œuvre plus étendues d'ECVET par tous les États membres.

Ces dernières années, la Commission européenne et les États membres ont déployé des efforts pour créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'ECVET. En 2010, huit projets pilotes ont été financés par la Commission européenne pour tester la mise en œuvre d'ECVET. ECVET a été considéré comme une priorité dans le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (2007-2013) et le programme Erasmus+ (2014-2020). En 2011, un réseau de 14 agences nationales, connu sous le nom de NetECVET, s'est réuni pour produire le *toolkit ECVET Mobility* (<http://www.ecvet-toolkit.eu/>).

Le rapport sur la mise en œuvre de la *recommandation du Parlement européen et du Conseil sur ECVET*, publié en 2014, indiquait que les projets ECVET contribuaient fortement à la qualité de la mobilité et à la sensibilisation et à la compréhension des approches des résultats d'apprentissage. Le rapport recommande la nécessité: d'accroître l'engagement politique au niveau national ou de renforcer la perméabilité entre l'EFP et l'enseignement supérieur; mettre l'accent sur les avantages et les éléments considérés comme les plus pertinents, en particulier les résultats d'apprentissage; mieux aligner ECVET sur d'autres outils de reconnaissance et de transparence, notamment Europass, le cadre européen des qualifications (CEQ) et le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).

Pour développer des compétences et des qualifications professionnelles pertinentes sur le marché du travail, fondées sur les acquis de l'apprentissage, les *conclusions de Riga* (juin 2015) sur un nouvel ensemble de résultats à moyen terme dans le domaine de l'EFP pour la période 2015-2020 recommandent: la promotion du travail basé sur l'apprentissage, avec une attention particulière pour l'apprentissage; développer plus avant les mécanismes d'assurance qualité dans la formation professionnelle conformément à la recommandation EQAVET et, en tant que partie intégrante des

systèmes d'assurance qualité, établir des boucles continues d'information et de feed-back dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux (I-VET) et de la formation continue (C-VET); ) des systèmes basés sur les résultats d'apprentissage.

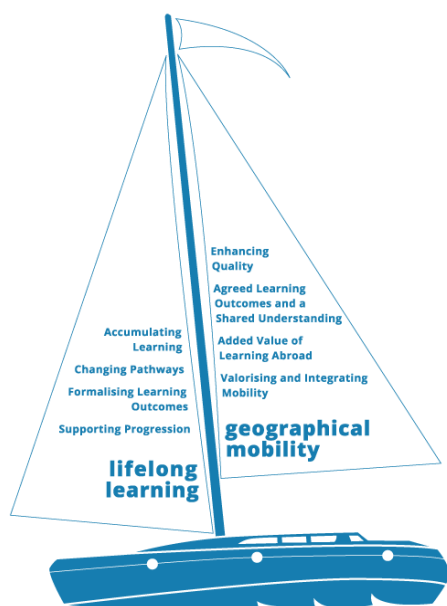
Le *projet de rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (ET2020) - 2015* - a confirmé la transparence et la reconnaissance des compétences et des qualifications pour faciliter l'apprentissage et la mobilité de la main-d'œuvre parmi six nouveaux domaines prioritaires pour la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels.

La *communication: une nouvelle stratégie pour les compétences pour l'avenir*, présentée en 2016 par la Commission européenne, a lancé 10 actions visant à doter les citoyens européens de meilleures compétences et à faire référence à l'éventuelle révision d'ECVET. Les 10 actions s'articulent autour de trois axes de travail: améliorer la qualité et la pertinence de la formation des compétences; rendre les compétences et les qualifications plus visibles et comparables; améliorer l'intelligence des compétences et l'information pour de meilleurs choix de carrière.

### 3. Avantages du système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET)

ECVET apporte un ensemble d'avantages pour la mobilité géographique et l'apprentissage tout au long de la vie.

Image 2: ECVET - Avantages pour la mobilité géographique et l'apprentissage tout au long de la vie.



Source:  
<http://www.ecvet-toolkit.eu/introduction/why-use-ecvet>

Du point de vue de la mobilité géographique, ECVET contribue à la visibilité et à la reconnaissance des acquis de l'apprentissage obtenus à l'étranger, ce qui est essentiel pour améliorer la mobilité de l'EFP:

- vise la reconnaissance des résultats d'apprentissage par le biais d'un processus transparent;
- fournit un cadre pour l'évaluation, la validation et la reconnaissance des résultats d'apprentissage;
- favorise l'intégration de la mobilité dans les parcours d'apprentissage existants;
- soutient la valeur des compétences clés aux côtés de celles qui sont davantage orientées sur le plan technique ou professionnel;
- contribue à l'élaboration d'un langage commun entre les parties prenantes de l'EFP et favorise la confiance mutuelle au sein de la communauté de l'EFP au sens large.

Du point de vue de l'apprentissage tout au long de la vie, ECVET favorise la flexibilité des programmes et des parcours. ECVET améliore les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie en facilitant la reconnaissance des acquis d'apprentissage des jeunes ou des adultes dans d'autres contextes, tels que dans d'autres pays, organisations ou systèmes, ainsi que dans différents contextes (apprentissage formel, non formel ou informel).

#### 4. Reconnaissance des résultats d'apprentissage dans les pays partenaires

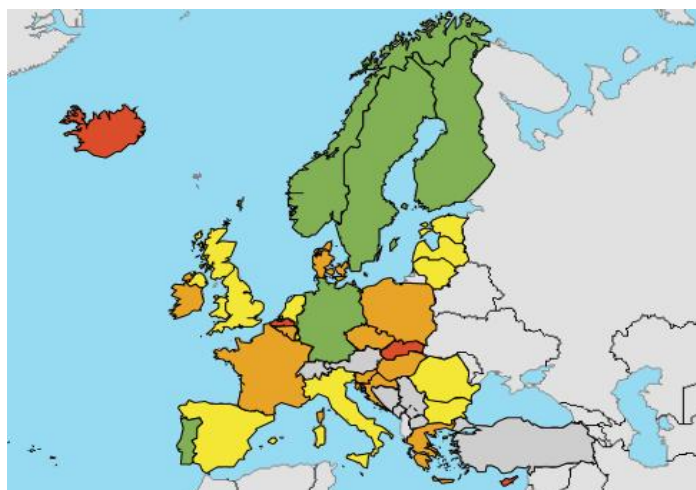
Conformément au tableau de bord de la mobilité de la Commission européenne<sup>1</sup>, en octobre 2017, l'indicateur «Reconnaissance des acquis de l'apprentissage» a obtenu les résultats suivants pour l'I-VET:

- Portugal - «très bonne performance»;
- Espagne, Italie, Roumanie et Lituanie - «bonne performance»;
- France - "des progrès ont été accomplis".

L'image 3 montre les résultats commentés ci-dessus.

L'indicateur de suivi des évolutions dans le domaine de la reconnaissance est défini en fonction de la performance du pays au regard de sept critères. Les couleurs des indicateurs représentent les scores moyens des pays, qui sont calculés sur la base de scores spécifiques à des critères.

Image 3: Reconnaissance des acquis de l'apprentissage en Europe pour I-VET (2017).



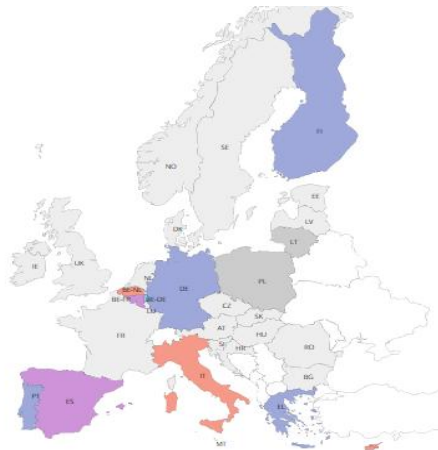
Legend:

	4.5 < Country's score in the indicator	Excellent performance
	3.5 < Country's score in the indicator ≤ 4.5	Very good performance
	2.5 < Country's score in the indicator ≤ 3.5	Good performance
	1.5 < Country's score in the indicator ≤ 2.5	Some progress has been made
	Country's score in the indicator ≤ 1.5	Little progress has been made yet

<sup>1</sup> The European Commission's Mobility Scoreboard has been developed by Eurydice (higher education) and Cedefop (Initial Vocational Education and Training - IVET). It follows up on the 2011 'Youth on the Move' Recommendation of the Council of the European Union, providing a framework for monitoring progress made by European countries in creating a positive environment supporting learner mobility. Indicators aim to help countries identify actions to remove obstacles to learner mobility.

Source: <https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/mobility-scoreboard/ivet-indicators/scoreboard-indicator-3-recognition-learning-outcomes-0>

Image 4: Cadre de la reconnaissance des apprentissages acquis à l'étranger par les apprenants I-VET (2017).

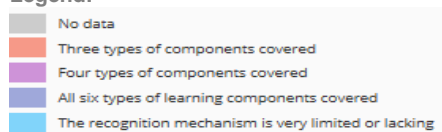


L'image 4 montre une carte du panel des composantes d'apprentissage pouvant être prises en compte pour la reconnaissance des acquis d'apprentissage acquis à l'étranger par les apprenants I-VET (2017).

Les pays se distinguent en fonction de la variété d'éléments d'apprentissage couverts par leur approche de reconnaissance. Les composantes considérées sont les cours, les crédits, les unités, les modules, les programmes, les qualifications / diplômes / diplômes.

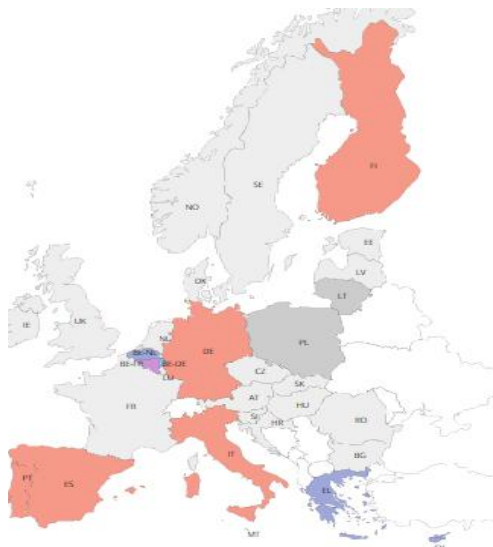
Au Portugal, les six types de composants sont couverts. L'Espagne reconnaît quatre types de composants. L'Italie reconnaît trois types de composants.

Legend:



Source: [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017_en)

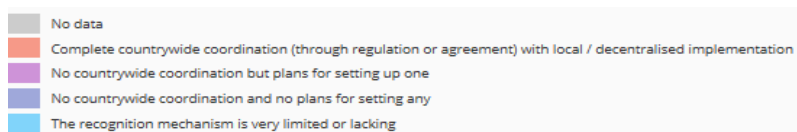
Image 5: Coordination nationale de l'approche de la reconnaissance (2017).



Legend:

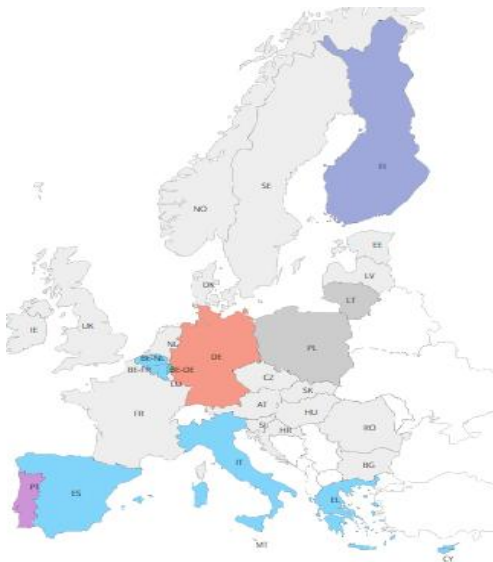
La coordination implique un cadre national commun défini par des réglementations ou des accords entre les entités impliquées, mais ne nécessite pas de politique centralisée.

L'Italie, le Portugal et l'Espagne ont une coordination complète à l'échelle du pays avec une mise en œuvre décentralisée.



Source: [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017_en)

Image 6: Délai de traitement des demandes et / ou d'octroi de reconnaissance (2017).



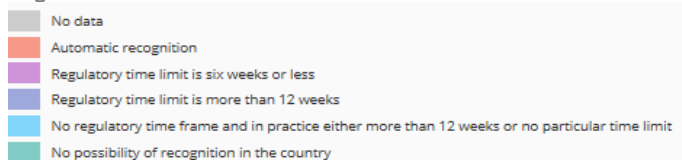
L'image 6 montre la situation des pays en termes de délais de traitement des demandes et / ou d'octroi de reconnaissance (2017). Il est axé sur le temps nécessaire pour assurer la reconnaissance des résultats de l'apprentissage, y compris à la demande des apprenants.

On considère que plus tôt la reconnaissance est traitée et notifiée, plus vite l'apprenant ira de l'avant avec des plans d'études / de travail ultérieurs.

Au Portugal, le délai réglementaire pour le traitement de la reconnaissance est inférieur à six semaines.

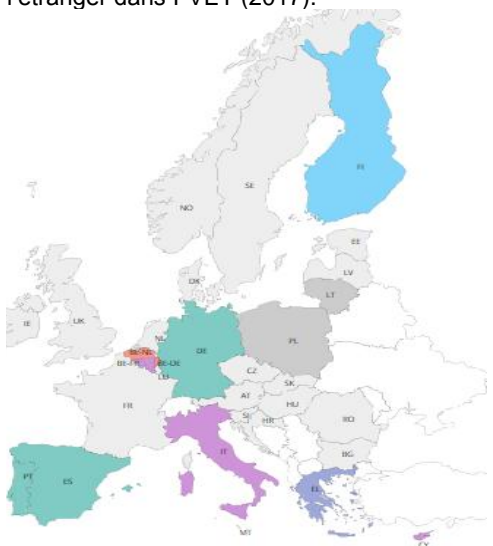
En Espagne et en Italie, il n'existe aucun délai, ni une limite de plus de 12 semaines fondée sur la pratique.

Legend:



Source: [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017_en)

Image 7: Utilisation des outils de l'UE pour la visibilité, le transfert et la reconnaissance des acquis acquis à l'étranger dans I-VET (2017).



L'image 7 montre la situation des pays en ce qui concerne l'utilisation des outils de l'UE pour améliorer la visibilité, le transfert et la reconnaissance des résultats d'apprentissage acquis à l'étranger dans I-VET (2017).

Cinq outils de l'UE ont été examinés: document Europass Mobility; Supplément de certificat Europass; ECVET; EQF / NQF; approche des résultats d'apprentissage. Les pays sont distingués en fonction du nombre d'outils utilisés.

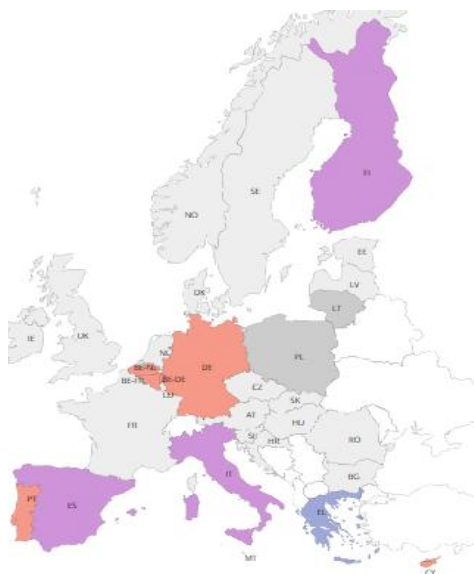
Le Portugal et l'Espagne utilisent les cinq outils européens. En Italie, deux outils européens sont utilisés.

Legend:

Grey	No data
Orange	One tool is used
Purple	Two tools are used
Blue	Three tools are used
Light blue	Four tools are used
Green	All five tools are used

Source: [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017_en)

Image 8: Évaluation de la politique de reconnaissance (2017).



L'image 8 montre la situation des pays sur l'évaluation de la politique de reconnaissance (2017). Les pays sont distingués selon que leur politique de reconnaissance est évaluée ou non. La stratégie est considérée comme évaluée si elle est soumise à une surveillance qui donne lieu à des recommandations pour mettre en œuvre et modifier les stratégies suivantes. L'évaluation peut être complète et systématique ("évaluation complète"), ou incomplète / non systématique (appelée "surveillance") ou manquante.

Chaque pays du partenariat dispose d'une évaluation complète et systématique de sa politique de reconnaissance. L'Italie et l'Espagne ont une évaluation incomplète / non systématique mais ne prévoient pas de passer à une évaluation complète. Le Portugal manque à la fois d'un processus d'évaluation et de plans concrets pour en élaborer un.

Legend:

Grey	No data
Orange	No monitoring, no plans for it
Purple	Monitoring and no plans for shifting to full evaluation
Blue	Monitoring, but plans for shifting to full evaluation

Source: [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/en/content/ivet-indicators-2017_en)

## 5. Comment fonctionne le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET)?

La mise en œuvre d'ECVET exige que les qualifications soient décrites en termes d'acquis d'apprentissage, qui doivent être regroupés en unités d'acquis d'apprentissage. Les résultats d'apprentissage peuvent être atteints par des apprenants individuels à travers différents parcours d'apprentissage et différents contextes d'apprentissage.

Une qualification doit être composée d'un ensemble d'unités de résultats d'apprentissage. Ces unités peuvent être cumulées et transférées pour obtenir une qualification donnée.

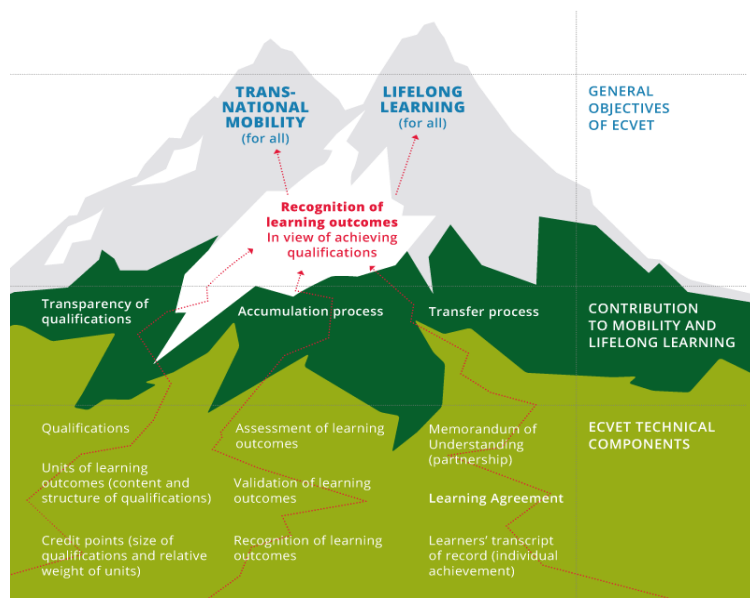
Pour ce faire, un système de points de crédit doit être mis en pratique. Un certain nombre de points de crédit doivent être attribués à la qualification. Une qualification et chaque unité de résultat



d'apprentissage doivent être représentées par un nombre spécifique de points de crédit.

Les crédits peuvent être accumulés et transférés. Le transfert de crédits consiste en un processus permettant de valider et de reconnaître les acquis d'apprentissage atteints dans un contexte donné et de les prendre en compte dans un autre contexte. Le transfert de crédits implique une évaluation, une validation et une reconnaissance préalables des résultats d'apprentissage. L'accumulation de crédits consiste en un processus permettant aux apprenants d'obtenir progressivement des certifications au moyen de processus d'évaluation et de validation successifs des acquis de l'apprentissage.

Image 9: Diagramme sur la mise en œuvre d'ECVET.



Source: <http://www.ecvet-toolkit.eu/introduction/ecvet-principles-and-technical-components>

Dans le cadre ECVET, il est recommandé d'attribuer des points ECVET aux qualifications et aux unités de résultats d'apprentissage. Les points ECVET sont «une représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage dans une certification et du poids relatif d'unités par rapport à la certification» (*Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur la création d'un Systèmes de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels*). Le nombre de points ECVET alloués à une qualification, à côté des unités, des résultats d'apprentissage et du niveau de l'EQF, peut aider à la compréhension d'une qualification. «Le nombre de points ECVET attribués à une unité fournit à l'apprenant des informations sur le poids relatif de ce qu'il / elle a déjà accumulé. Il fournit également à l'apprenant des informations sur ce qui reste à accomplir. » (Cedefop, 2012).

## CHAPITRE 5: LE PROJET PILOTE EURSPACE – APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre décrit l'approche méthodologique développée lors de la mise en œuvre du projet pilote dans le domaine de la gestion des hôtels et des restaurants. L'objectif est de trouver une méthodologie pratique applicable aux pays partenaires, afin d'appliquer l'ECVET à la composante technique de la qualification de cuisine.

La méthodologie développée - *méthodologie de correspondance* - suit les principes du CEQ et les principes et spécifications techniques d'ECVET.

Le domaine de formation et le cours d'EFP choisi pour la mise en œuvre du projet pilote sont fondés sur son utilité pour les partenaires impliqués.

L'approche méthodologique d'EURspace est durable et applicable à d'autres domaines de formation et cours d'EFP existant dans d'autres pays européens.

### 1<sup>ère</sup> ETAPE:

#### IDENTIFIER LES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DE LA QUALIFICATION

La première étape de la méthodologie consiste à identifier les résultats d'apprentissage attendus de la qualification. L'ensemble du référentiel de formation de la qualification doit être décrit en termes de résultats d'apprentissage. C'est un principe de base pour la mise en œuvre d'ECVET.

Les acquis d'apprentissage doivent être clairement identifiés et décrits conformément à un cadre conceptuel commun afin de permettre une compréhension réciproque de la qualification.

#### Quels sont les résultats d'apprentissage?

Les résultats d'apprentissage sont décrits comme des «*énoncés de ce qu'un apprenant connaît, comprend et est capable de faire à la fin d'un processus d'apprentissage et qui sont définis en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences*». (Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur la création d'un système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels).

Dans le contexte du *projet EURspace*, les résultats d'apprentissage sont considérés comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de compétences nécessaires pour mettre en pratique des réalisations clés ou des tâches clés. Par conséquent, les résultats d'apprentissage sont décrits en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences. La description des connaissances, compétences est interconnectée pour chaque résultat technique clé.

Les résultats d'apprentissage sont décrits du point de vue de l'apprenant et sont axés sur les résultats qui devraient être atteints à la fin d'un processus d'apprentissage. Ainsi, les résultats d'apprentissage sont

axés sur les extrants, au lieu d'être axés sur les intrants (objectifs d'apprentissage ou cheminement d'apprentissage). Le contexte d'apprentissage, la nature du processus d'apprentissage et la méthode d'apprentissage ne sont pas pertinents pour la description des résultats d'apprentissage.

## Connaissance

La connaissance est le résultat de l'information qui a été assimilée après un processus d'apprentissage, acquis par l'étude ou l'expérience. Dans la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008, la connaissance est décrite comme *"l'ensemble des faits, des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Dans le contexte du cadre européen des certifications, les connaissances sont décrites comme étant théoriques et / ou factuelles."*

Le cadre européen des certifications définit les descripteurs suivants en termes de connaissances, pour les niveaux EQF 1 à 5:

Tableau 4: Descripteurs par niveau d'EQF - connaissances.

Connaissance	
Dans le contexte du EQF, la connaissance est décrite comme théorique et / ou factuelle.	
<b>Niveau 1</b> <b>Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 1 sont:</b>	Connaissance générale de base
<b>Niveau 2</b> <b>Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 2 sont:</b>	Connaissance factuelle de base d'un domaine de travail ou d'étude
<b>Niveau 3</b> <b>Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 3 sont:</b>	Connaissance des faits, des principes, des processus et des concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'étude
<b>Niveau 4</b> <b>Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 4 sont:</b>	Connaissances factuelles et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'étude
<b>Niveau 5</b> <b>Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 5 sont:</b>	Connaissances complètes, spécialisées, factuelles et théoriques dans un domaine de travail ou d'étude et une connaissance des limites de ces connaissances

Source: adapted from the *European Parliament and of the Council (2008). Recommendation of the European Parliament and of the Council April 23, 2008 on the establishment of the European Qualifications Framework for lifelong learning* (pp. C111/5-C111/6). Official Journal of the European Union. 2008/C 111/01.

Conformément aux suggestions du cadre européen des certifications, dans le contexte du projet EURspace, la **connaissance** est décrite en termes de **ce que l'apprenant connaît et comprend**.

Dans la description de ce que l'apprenant sait, l'ensemble des faits, des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude est implicite.

La **profondeur et l'étendue des connaissances** sont importantes car les connaissances doivent être décrites comme des niveaux croissants de profondeur et d'étendue, à mesure que les niveaux du cadre européen des qualifications augmentent. Cela signifie que lorsque les niveaux du EQF augmentent, les

niveaux de profondeur et d'étendue (connaissances) que l'individu devrait avoir à ce niveau particulier augmentent également. La profondeur et l'étendue de la compréhension dépendent de l'indépendance de la pensée et contribuent à celle-ci, ce qui implique aussi l'autonomie.

Image 10: *Dimension de la profondeur.*



La profondeur des connaissances est liée au niveau de complexité et de détail des connaissances, à un niveau vertical, ce qui implique des faits de connaissance, ce qui signifie que la profondeur des connaissances est liée aux points précis d'un sujet particulier.

La profondeur de la compréhension dépend de la capacité à maîtriser un ensemble de connaissances.

Image 11: *Dimension de l'étendue*

Breadth of knowledge is related to the vastness or the range of knowledge in a given field, at a horizontal level.



Image 12: *Arbre de connaissance*

En utilisant un arbre de connaissance comme une métaphore, le nombre de branches représenterait l'étendue de la connaissance et la longueur des branches et le nombre de ramifications secondaires représenterait la profondeur de la connaissance



Vous trouverez ci-dessous un exemple de description des connaissances, pour l'unité d'apprentissage «Préparation des soupes», pour le niveau 4 du EQF, du cours de cuisine.

Cours: Cuisine

Niveau EQF: IV

Unité du résultat d'apprentissage: Préparation de soupes

Résultat technique clé: Élaborer des plans de travail quotidien pour la production de soupes.

### **Connaissance:**

#### **L'apprenant sait et comprend:**

- *La technologie liée aux appareils et ustensiles de cuisine;*
- *Procédures de production et d'organisation: service de cuisine;*
- *Articulation avec service de restauration (réservations, commandes, etc.);*
- *Techniques de planification de cuisine: production.*

## Aptitudes

Les aptitudes peuvent être décrites comme un ensemble de capacités disponibles pour effectuer une tâche spécifique. Le terme «compétences» désigne la capacité d'appliquer des connaissances et d'utiliser un savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes.» (Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur l'établissement du cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie).

Le cadre européen des certifications définit les descripteurs suivants en termes d'aptitudes, pour les niveaux 1 à 5 du EQF:

Tableau 5: Descripteurs par niveau d'EQF - aptitudes.

Aptitudes	
Dans le contexte du EQF, les aptitudes sont décrites comme cognitives (impliquant l'utilisation d'une pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (impliquant la dextérité manuelle et l'utilisation de méthodes, de matériaux, d'outils et d'instruments).	
<b>Niveau 1</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 1 sont:	Compétences de base requises pour effectuer des tâches simples
<b>Niveau 2</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 2 sont:	Compétences cognitives et pratiques de base requises pour utiliser les informations pertinentes afin d'effectuer des tâches et pour résoudre des problèmes de routine en utilisant des règles et des outils simples
<b>Niveau 3</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 3 sont:	Une gamme de compétences cognitive, de pratiques requises pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes de base, des outils, du matériel et de l'information
<b>Niveau 4</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 4 sont:	Une gamme de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour générer des solutions à des problèmes spécifiques dans un domaine de travail ou d'étude
<b>Niveau 5</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 5 sont:	Une gamme complète de compétences cognitives et pratiques nécessaires pour développer des solutions créatives aux problèmes abstraits

Source: adapted from the *European Parliament and of the Council (2008). Recommendation of the European Parliament and of the Council of 23 April 2008 on the establishment of the European Qualifications Framework for lifelong learning* (pp. C111/5-C111/6). Official Journal of the European Union. 2008/C 111/01.

Conformément aux suggestions du cadre européen des certifications, les aptitudes sont décrites comme cognitives (impliquant l'utilisation d'une pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (impliquant la dextérité manuelle et l'utilisation de méthodes, de matériaux, d'outils et d'instruments).

Comme dans le domaine de la connaissance, dans la description des compétences sont également considérés différents niveaux de **profondeur et d'étendue**, selon le niveau EQF défini par la qualification.

Il y a un élargissement progressif et une spécialisation (profondeur) de la gamme des compétences cognitives et pratiques à mesure que les niveaux du EQF augmentent, de la capacité à accomplir des tâches élémentaires et à résoudre des problèmes simples qui impliquent un degré strict de spécialisation: la capacité d'effectuer des tâches complexes, la capacité de résoudre des problèmes critiques et

inattendus de manière autonome, en interconnectant une vaste gamme de compétences et en appliquant des compétences avec un degré de spécialisation plus élevé.

Dans le contexte du *projet EURspace*, les **aptitudes** sont décrites en fonction **de ce que l'apprenant est capable de faire**.

Dans la *méthodologie EURspace*, la description des aptitudes doit obéir, en termes d'écriture, à la structure de l'énoncé initiée par le verbe qui indique le type de compétence, à l'infinitif, suivi de la description de l'action.

Cours: Cuisine

Niveau EQF: IV

Unité résultat d'apprentissage: Préparation de soupes

Résultat technique clé: Élaborer des plans de travail quotidien pour la production de soupes

### **Aptitude:**

#### **L'apprenant est capable de:**

- **Interpréter et analyser** les documents liés à l'organisation et au fonctionnement de la cuisine;
- **Analyser le plan de production** et les autres directives de production (réservations, commandes, services spéciaux, etc.);
- **Lire et interpréter** les fiches techniques en portugais et en anglais;
- **Sélectionner et appliquer** les procédures de production et d'organisation: service de cuisine;
- **Appliquer** les techniques de planification de cuisine.

### **Compétence**

Conformément à la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008, la compétence "*signifie la capacité avérée à utiliser des connaissances, des compétences et des aptitudes personnelles, sociales et / ou méthodologiques, dans des situations de travail ou d'études et dans le développement professionnel et personnel.*"

Dans le cadre européen des certifications, la compétence est décrite en termes de responsabilité et d'autonomie.

Le cadre européen des certifications définit l'expertise uniquement en termes de responsabilité et d'autonomie, en mettant en relation les descripteurs suivants, pour les niveaux 1 à 5 du EQF:

**Tableau 6: Descripteurs par niveau d'EQF - compétences.**

<b>Responsabilité et autonomie</b>	
Dans le contexte de l'EQF, la responsabilité et l'autonomie sont décrites comme la capacité de l'apprenant à appliquer des connaissances et des compétences de manière autonome et avec responsabilité	
<b>Niveau 1</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 1 sont:	Travailler ou étudier sous supervision directe dans un contexte structuré
<b>Niveau 2</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 2 sont:	Travailler ou étudier sous supervision directe dans un contexte structuré
<b>Niveau 3</b> Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 3 sont:	Prendre la responsabilité de l'accomplissement des tâches dans le travail ou l'étude; adapter son propre comportement aux circonstances dans la résolution de problèmes
<b>Niveau 4</b>	Exercer l'autogestion selon les directives du contexte

<p><b>Les résultats d'apprentissage pertinents au niveau 4 sont:</b></p>	<p>de travail ou d'étude qui sont habituellement prévisibles, mais qui peuvent changer; superviser le travail de routine des autres, assumer une certaine responsabilité pour l'évaluation et l'amélioration des activités de travail ou d'étude</p>
	<p>Exercer la gestion et la supervision dans des contextes de travail ou d'études où il y a un changement imprévisible; revoir et développer la performance de soi et des autres</p>

Source: adapted from the *European Parliament and of the Council (2008). Recommendation of the European Parliament and of the Council April 23, 2008 on the establishment of the European Qualifications Framework for lifelong learning* (pp. C111/5-C111/6). Official Journal of the European Union. 2008/C 111/01.

Dans le contexte du *project EURspace*, les **compétences** sont décrites en fonction de ce que fait **l'apprenant, en appliquant les connaissances, les compétences et en mettant en évidence les attitudes, les capacités personnelles, sociales et méthodologiques.**

La compétence devrait être décrite avec des niveaux croissants de dextérité, car les niveaux du EQF augmentent également:

- de la compétence à mettre en pratique des connaissances factuelles de base, des compétences cognitives et pratiques de base, des aptitudes personnelles, sociales et / ou méthodologiques de base, avec des degrés de profondeur, d'ampleur et de dextérité, sous supervision directe et dans un contexte structure (niveau 5 du EQF).
- à la compétence de mettre en pratique des connaissances théoriques et factuelles spécialisées, une gamme complète de compétences cognitives et pratiques, des aptitudes personnelles, sociales et / ou méthodologiques supérieures, avec des degrés plus élevés de profondeur, de largeur et de dextérité, de gestion et de supervision du travail où il y a un changement imprévisible, l'examen et le développement de la performance de soi et des autres (niveau 5 du EQF).

Dans la méthodologie EURspace, la description de l'expertise doit obéir, en termes d'écriture, à la structure de l'énoncé initiée par le verbe d'action qui indique le type d'expertise, conjugué au présent et au présent continu, suivi de la description du action observable.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de description de la compétence, pour l'unité d'apprentissage «Préparation des soupes», pour le niveau 4 du EQF, du cours de cuisine.

*Cours: Cuisine*

*Niveau EQF: IV*

*Unité résultat d'apprentissage: Préparation de soupes*

*Résultat technique clé: Élaborer des plans de travail quotidien pour la production de soupes*

**Compétence:**

**L'apprenant**

- **Élabore** des plans de travail quotidien pour la production de soupes, en:

- **travailler** en équipe;
- **respecter** les normes de sécurité et de santé au travail;
- **définir** des objectifs;
- **agir** conformément aux objectifs définis;
- **être** proactif dans la **résolution** de problèmes et d'événements imprévus.

## 2<sup>EME</sup> ETAPE

### DEFINIR L'UNITE DE RESULTATS D'APPRENTISSAGE

La deuxième étape de la méthodologie consiste à **regrouper les résultats d'apprentissage en unités et à définir les unités d'apprentissage qui composent la qualification.**

Les unités d'apprentissage sont un élément technique essentiel d'ECVET pour la viabilité de sa mise en œuvre. ECVET exige non seulement que les qualifications soient décrites en termes de résultats d'apprentissage, mais aussi que les résultats d'apprentissage soient rassemblés en sous forme d'unités.

#### **Quelles sont les unités de résultats d'apprentissage?**

Une *unité d'apprentissage* ne peut être confondue avec une discipline ou avec un module d'un cadre de formation.

Le résultat d'unité d'apprentissage est une composante d'une qualification, consistant en un ensemble cohérent de connaissances, d'aptitudes et de compétences pouvant être évaluées et validées avec un certain nombre de points ECVET associés. Une qualification comprend plusieurs unités, se compose d'un ensemble d'unités. Ainsi, un apprenant peut acquérir une qualification en accumulant les unités requises, obtenues dans différents pays et contextes différents (formels et, le cas échéant, non formels et informels), tout en respectant la législation nationale relative à l'accumulation d'unités et à la reconnaissance des acquis résultants.

Une unité peut être spécifique à une qualification unique ou commune à plusieurs qualifications. Les résultats d'apprentissage attendus définissant une unité peuvent être atteints indépendamment du lieu ou de la manière dont ils ont été atteints. (Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur la création d'un système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels).

Les *unités d'apprentissage* devraient être décrites en fonction des activités professionnelles et des tâches techniques clés.

Les *unités d'apprentissage* devraient inclure non seulement les connaissances techniques et méthodologiques, les aptitudes et les compétences, mais aussi les attitudes et autres compétences sociales, personnelles et transversales importantes pour le profil professionnel.

Les *unités du résultat d'apprentissage* doivent être évaluables, de sorte qu'une unité doit également inclure les critères d'évaluation des résultats d'apprentissage associés à chaque résultat technique clé.



Étant donné que les résultats d'apprentissage sont axés sur les résultats obtenus à la fin d'un processus d'apprentissage, les conditions contextuelles, les processus d'apprentissage, les méthodes d'apprentissage et les ressources ne sont pas considérés pertinents pour la description des unités du résultat d'apprentissage.

### Comment regrouper les résultats d'apprentissage en unités nucléaires?

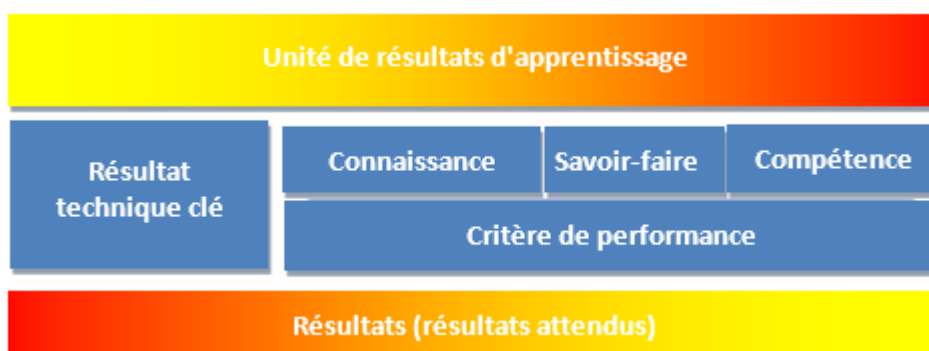
Dans le contexte du *projet EURspace*, les unités d'apprentissage sont considérées comme un ensemble cohérent de connaissances, aptitudes et compétences nécessaires pour mettre en pratique des réalisations clés ou des tâches clés, qui sont interconnectées dans un ensemble cohérent, compréhensible et logique de résultats techniques clés, observable et vérifiable par les résultats.

La règle principale pour regrouper les *résultats d'apprentissage en unités* est la cohérence, l'interconnectivité, la réciprocité et l'interdépendance des connaissances, des compétences et des compétences associées à chaque résultat technique clé entre les uns et les autres. Les critères suivants sont pris en compte pour grouper les *résultats d'apprentissage*: relation entre les résultats d'apprentissage ayant le même ensemble de tâches techniques; relation entre les résultats d'apprentissage ayant le même produit; relation des résultats d'apprentissage ayant la même technique de production.

Chaque *unité de résultat d'apprentissage* se compose d'un ou de plusieurs résultats techniques clés qui sont interconnectés et mènent aux résultats observables et évaluables de l'unité.

Dans la mesure du possible, les *unités d'apprentissage* devraient être conçues de manière à pouvoir être aussi indépendantes que possible des autres unités du résultat d'apprentissage, de sorte que les résultats d'apprentissage d'une qualification ne soient évalués qu'une seule fois.

Image 13: Unité de résultat d'apprentissage dans le projet EURspace.



## Quelles sont les composantes d'une unité d'apprentissage?

Les *unités d'apprentissage* devraient être décrites selon un cadre conceptuel commun afin de permettre une compréhension réciproque de la qualification et de permettre une comparaison objective entre les pays pour la validation et la reconnaissance des unités d'apprentissage.

Dans le contexte du *projet EURspace*, il est considéré qu'une unité d'apprentissage devrait être composée des éléments suivants:

◆ **Titre générique de la qualification** à laquelle l'unité se rapporte.

◆ Référence de la qualification selon le **niveau EQF**.

◆ **Titre de l'unité**

Le titre de l'unité devrait être le plus court possible et refléter l'importance des résultats d'apprentissage pour le marché du travail. Le titre doit refléter les résultats d'apprentissage globaux contenus dans l'unité et ne pas se concentrer uniquement sur certains d'entre eux.

◆ **Résultats techniques clés**

Les principaux résultats techniques sont les énoncés qui expriment les principales tâches techniques que l'apprenant doit accomplir pour mettre en évidence un résultat spécifique.

Les principaux résultats techniques sont exprimés dans une déclaration simple, brève et objective, commençant par le verbe d'action conjugué à l'infinitif qui indique la tâche technique principale que l'apprenant doit accomplir.

◆ **Connaissance**

La connaissance est le corps théorique et / ou factuel des faits, des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

La connaissance est décrite en termes de ce que l'apprenant sait et comprend.

◆ **Aptitudes**

Les aptitudes sont des capacités cognitives ou pratiques d'appliquer des connaissances et d'utiliser un savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes.

Les compétences sont décrites en fonction de ce que l'apprenant est capable de faire.

◆ **Compétence**

La compétence est la capacité avérée à utiliser les connaissances, les aptitudes personnelles, sociales et / ou méthodologiques, dans des situations de travail ou d'études et dans le développement professionnel et personnel.

Les compétences sont décrites en termes de ce que fait l'apprenant, en appliquant les connaissances, les aptitudes et en mettant en évidence les attitudes, les capacités personnelles, sociales et méthodologiques.

◆ **Critères de performance**

Les critères de performance sont les exigences de qualité associées à la performance et les normes de qualité qui garantissent que l'individu agit avec compétence (qualité requise pour les réalisations).

Les critères de performance sont spécifiquement associés à chaque résultat technique clé et ensemble de connaissances, d'aptitudes et de compétences.

Les critères de performance sont formulés de la manière la plus objective possible, sont mesurables, observables et fournissent des informations qualitatives importantes sur la performance attendue.

#### ◆ **Resultats**

Les résultats sont les produits obtenus ou les preuves.

Les résultats sont directement associés au résultat technique clé et aux critères de performance, qui sont le résultat observable de la performance.

Les résultats sont décrits de manière claire, objective et plus courte, exprimant les principales preuves professionnelles pour une qualification donnée.

#### ◆ **Code (le cas échéant)**

Le titre de l'unité doit contenir le code national utilisé dans le cadre national des certifications (le cas échéant).

Dans les cas où le travail de reformulation de la qualification implique la refonte de la description de l'unité existante pour mettre l'accent sur les résultats du processus d'apprentissage, plutôt que sur la description existante centrée sur les apports au processus d'apprentissage, mais sans altération en termes de les résultats attendus du processus d'apprentissage qui serait atteint par un apprenant ayant réussi une évaluation, le code existant dans le système national est maintenu. Dans les cas où la reformulation de la qualification impliquait également, par exemple, le démembrement des modules en plusieurs unités de résultats d'apprentissage, le code devrait être assigné comme suit: attribution du code national dans lequel ces résultats d'apprentissage étaient contenus, suivi d'un astérisque et un nombre entier (1, 2, 3, ...), assigné dans l'ordre croissant du nombre d'unités d'acquis d'apprentissage dans lequel le module original a été démonté.

#### ◆ **Heures**

Bien que le nombre d'heures de l'unité d'apprentissage soit considéré comme sans pertinence pour les processus d'appariement entre les qualifications des pays. Le nombre d'heures est un indicateur qui aide à équilibrer la taille des unités entre les pays. Il est un indicateur fondamental pour l'attribution des points ECVET.

#### ◆ **Crédits / Points ECVET**

Afin d'avoir une vision globale du poids global des acquis d'apprentissage dans une qualification et du poids relatif des unités par rapport à la qualification, chaque unité doit contenir l'indication du nombre de points ECVET alloués à l'unité d'apprentissage. L'attribution de points ECVET aux unités d'apprentissage est cruciale pour les processus de validation et de reconnaissance des unités lorsque les résultats d'apprentissage ont été acquis à l'étranger.

De la même manière, l'attribution de points de crédit est importante. Les crédits représentent le volume de résultats d'apprentissage atteint par l'apprenant. Les crédits expriment le volume de résultats d'apprentissage impliqués dans chaque unité d'apprentissage. Ils permettent le transfert et l'accumulation de crédits, afin d'accumuler des acquis d'apprentissage en vue d'obtenir une qualification ou d'obtenir la reconnaissance des résultats d'apprentissage obtenus dans d'autres contextes.

### 3<sup>EME</sup> ETAPE:

#### **ATTRIBUER DES POINTS ECVET ET DES CRÉDITS À DES UNITÉS DE RÉSULTAT DE L'APPRENTISSAGE**

La troisième étape de la méthodologie consiste à attribuer des points ECVET aux qualifications et aux unités, **représentant la qualification et chaque unité par un nombre spécifique de points ECVET**.

Dans le *projet EURspace*, il a été décidé de mettre en place un système de crédits, ainsi que l'attribution de points ECVET, de sorte qu'il soit possible d'attribuer des crédits aux résultats d'apprentissage évalués. Dans les pays où un système de crédit existe déjà, le système de crédit existant a été suivi. Dans les autres pays il a été décidé que la règle d'attribution des points ECVET devrait être liée à la règle d'attribution des crédits une fois atteints les résultat d'apprentissage par l'apprenant.

Ces procédures sont considérées avec une extrême importance afin d'assurer les **processus de validation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage**, ainsi que le **transfert et l'accumulation des crédits**.

#### **Quels sont les points à crédit?**

“Crédit pour résultats d'apprentissage (crédit) désigne un ensemble de résultats d'apprentissage d'un individu qui ont été évalués et qui peuvent être accumulés pour une qualification ou transférés à d'autres programmes d'apprentissage ou qualifications.” (Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur la création d'un système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels).

Un système de *crédit* associé à des qualifications implique que la qualification et chaque unité soient représentées par un nombre spécifique de points à crédit. Les points de crédit complètent les unités (ou sous-unités). Ils expriment le volume de résultats d'apprentissage impliqués dans chaque unité et donnent également des informations sur le poids relatif des unités qui constituent une qualification.

Le *crédit* fait référence au fait que l'apprenant a atteint les résultats d'apprentissage attendus qui ont été évalués positivement et le résultat de l'évaluation a été documenté dans un relevé de notes personnel.

Sur la base de cette documentation, d'autres institutions peuvent reconnaître le mérite des apprenants.

Les points à crédit représentent le volume de résultats d'apprentissage atteint par l'apprenant. Les points de crédit sont acquis par l'apprenant en même temps que les unités, sous-unités. Si nécessaire, une partie d'une unité est cumulé dans le parcours d'apprentissage, utilisé pour indiquer le progrès des

apprenants et utilisé pour indiquer l'achèvement d'un cours, parcours d'apprentissage individuel menant à une qualification.

Les *points à crédit* peuvent être utilisés pour permettre à un apprenant: de passer d'une qualification à une autre au sein du même niveau EQF; passer d'un niveau de qualification à un autre; passer d'un système d'apprentissage à un autre.

Les *points à crédit* ne sont pas reconnus automatiquement. La reconnaissance est une décision prise au niveau national par les organes compétents responsables de la qualification ou de sa mise en œuvre (établissements de formation, employeurs, ministères, partenaires sociaux, organisations professionnelles, chambres de commerce ...). Cependant, les points à crédit liés aux niveaux du EQF pourraient accroître la prévisibilité des décisions de reconnaissance. Ils pourraient faciliter la conclusion d'accords d'apprentissage individuels et de conventions de reconnaissance collective au niveau sectoriel, régional, national ou européen. Ces conventions de reconnaissance font partie du protocole d'accord et / ou de l'accord individuel d'apprentissage ECVET.

### **Qu'est-ce que le transfert de crédits?**

Le *transfert de crédits* est le processus par lequel les résultats d'apprentissage obtenus dans un contexte peuvent être pris en compte dans un autre contexte. **Le transfert de crédits est basé sur les processus d'évaluation, de validation et de reconnaissance.** Pour être transférés, les résultats d'apprentissage doivent être évalués. Le résultat de l'évaluation est enregistré dans la transcription personnelle de l'apprenant et constitue des crédits. Sur la base des résultats évalués, le crédit peut être validé et reconnu par une autre institution compétente. Deux cas de transfert de crédit existent:

- Transfert de crédits dans le cadre de partenariats pour la mobilité - dans lequel les points de crédit sont convertis en points ECVET. Lorsque le transfert de crédits intervient dans le cadre de la mobilité organisée, établi par un contrat d'apprentissage, si l'évaluation est positive, le crédit devrait être validé et reconnu automatiquement;
- Transfert de crédits en dehors des partenariats - cela dépend des règles établies par les cadres nationaux des certifications.

### **Qu'est-ce que l'accumulation de crédit?**

L'accumulation de crédits est un processus par lequel les apprenants peuvent acquérir une qualification donnée de manière progressive par des évaluations successives et la validation des résultats d'apprentissage. Lorsque l'apprenant a accumulé le crédit requis pour la qualification et lorsque toutes les conditions pour l'obtention de la qualification sont remplies, l'apprenant reçoit la qualification. Dans ECVET, l'accumulation est facilitée par l'utilisation d'unités d'acquis d'apprentissage qui peuvent être progressivement évaluées, validées et reconnues. Il est basé sur les règles et les exigences des systèmes de qualification en matière d'accumulation. Ces règles définissent quels acquis d'apprentissage sont accumulés en regard de quelle qualification et comment ils sont évalués et validés.

### **Que sont les points ECVET?**

Les points ECVET sont “une représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage dans une qualification et du poids relatif des unités par rapport à la qualification. Les points ECVET fournissent des informations complémentaires sur les qualifications et les unités sous forme numérique. Ils n'ont aucune valeur indépendamment des résultats d'apprentissage acquis pour la qualification particulière à laquelle ils se rapportent et ils reflètent la réalisation et l'accumulation d'unités.” (Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 sur la création d'un crédit européen Système d'enseignement et de formation professionnels).

Le nombre de points ECVET attribués à une unité d'acquis d'apprentissage fournit à l'apprenant des informations sur le poids relatif de ce qui a déjà été atteint et accumulé ainsi que sur ce qu'il reste à accomplir pour acquérir une qualification donnée.

### **Comment attribuer des points ECVET à des unités d'apprentissage?**

Dans le contexte du *projet EURspace*, le rôle de l'attribution des points ECVET aux unités d'apprentissage a suivi la convention à laquelle 60 points sont alloués aux résultats d'apprentissage attendus dans une année d'Enseignement et de Formation Professionnels à plein temps, conformément à la recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009.

La Recommandation ECVET mentionne également que le poids relatif d'une unité d'acquis d'apprentissage, en ce qui concerne la qualification, devrait être établi en fonction des critères suivants ou d'une combinaison de ceux-ci:

- l'importance relative des acquis d'apprentissage qui constituent l'unité de participation au marché du travail, de passage à d'autres niveaux de qualification ou d'intégration sociale,
- la complexité, la portée et le volume des résultats d'apprentissage dans l'unité,
- l'effort nécessaire pour qu'un apprenant acquière les connaissances, aptitudes et compétences requises pour l'unité.

Suite à la convention, pour une qualification de cuisinier, le contexte d'apprentissage formel est pris comme référence dans chaque pays et sur la base de 60 points ECVET par année d'EFP formel à temps plein, le nombre total de points ECVET est affecté à cette qualification.

Dans les pays où un système de crédit basé sur la recommandation européenne existe déjà, le système de crédit est suivi et converti en points ECVET.

Il est possible que la même qualification dans différents pays ait un nombre total de points ECVET sensiblement différents d'un autre pays. Mais dans ce projet pilote, nous avons l'intention de comparer des unités de résultats d'apprentissage, en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage. Comme déjà mentionné, le nombre d'heures de l'unité est considéré comme moins pertinent pour cette comparaison, à condition que les mêmes résultats d'apprentissage soient atteints.

Les points ECVET sont attribués aux unités qui constituent une qualification. Un système de crédits est attribué, dans chaque pays, de sorte qu'il est possible de transférer et d'accumuler des crédits d'unités d'acquis d'apprentissage acquis dans d'autres contextes. Par exemple, l'apprenant participe à une mobilité Erasmus + et acquiert à l'étranger des acquis d'apprentissage qui, nous le savons,



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

correspondent à l'unité X et à l'unité Y du pays d'origine. Lors du retour, il vise la validation et la reconnaissance des acquis d'apprentissage acquis et déjà évalués, afin que l'apprenant puisse accumuler le nombre de points de crédit correspondant aux unités qui contiennent les acquis d'apprentissage acquis.

### Exemple 1: **Portugal**

Au Portugal, le 1<sup>er</sup> février 2017, la publication de l'ordonnance n°47/2017 rend compte de la création d'un système de crédits qui, conformément à la structure modulaire de l'offre de formation existante, permet la capitalisation cohérente des unités de formation, ainsi qu'une mobilité et une flexibilité accrues dans les parcours de formation. Cette ordonnance régit le système national de crédits d'enseignement et de formation professionnels, dans le but de promouvoir la flexibilité des filières de qualification, de capitaliser les parcours individuels de formation et d'apprentissage tout au long de la vie et de favoriser la lisibilité et la reconnaissance du système éducatif et la formation des différents acteurs, en particulier par les employeurs. Les points de crédit sont attribués aux qualifications qui intègrent le catalogue national des qualifications, en fonction du niveau de qualification défini dans le cadre national des qualifications. Une année de formation formelle à temps plein correspond à 60 points de crédit, comme le prévoit la recommandation ECVET. Les qualifications ayant le même niveau de qualification, conformément au cadre national des certifications, ont la même limite minimale de nombre de points de crédit. Les points de crédit sont répartis entre les unités composant la qualification, en tenant compte des critères suivants: (a) l'importance relative des résultats d'apprentissage pour le marché du travail; b) la complexité des résultats d'apprentissage à atteindre; c) la quantité de travail nécessaire pour acquérir les résultats d'apprentissage, en particulier les heures de formation nécessaires à cette fin. Le nombre minimal de points de crédit alloués aux qualifications EQF de niveau 4 est de 180 points de crédit: 70 points de crédit pour toutes les unités liées à la composante formation de base; 110 points de crédit alloués à toutes les unités relatives à la composante de formation technologique ou aux compétences professionnelles, dont 20 correspondent au stage, le cas échéant. La qualification de technicien en cuisine et en pâtisserie, niveau EQF 4, figurant dans le catalogue national des qualifications, compte au total trois années de formation à temps plein. Ainsi, par exemple, l'unité de résultat d'apprentissage «Préparation de soupes», qui compte 25 heures, totalise 2,25 points de crédit.

### Exemple 2: **Turquie**

La Turquie ne dispose ni d'un cadre ni de lignes directrices pour l'attribution de points ECVET et de crédits pour les programmes d'EFP. Par conséquent, l'attribution de crédits ECVET a été mise en œuvre via la recommandation générale ECVET, attribution de 60 crédits ECVET pour chaque année universitaire. Le cours de technicien en cuisine dans les écoles turques de formation professionnelle dure 3 ans et les diplômés reçoivent le niveau EQF 4 - avec un total de 180 crédits ECVET. L'allocation de crédits ECVET a donc été calculée avec ces données. Au cours des trois années d'enseignement VET, les apprenants suivent un total de 4280 heures de cours, dont 2235 appartiennent aux composantes techniques et les 2045h restantes aux autres cours. Un ratio de 60% à 40% entre les cours techniques et les autres cours a été respecté et les résultats suivants ont été obtenus:



<b>POINTS ECVET POUR COURS TECHNIQUES</b>	60 de 180	108
<b>POINTS ECVET POUR AUTRES COURS TECHNIQUES</b>	40 de 180	72

Ainsi,

<b>Le point ECVET correspondant à 1 heure de cours technique est (1x108/2235)</b>	0,048322
---	----------

Afin d'éviter l'abondance numérique, la valeur du point ECVET obtenue pour 1 heure de cours technique a été arrondie à 2 décimales (0,048322 et 0,05).

<b>Le point ECVET correspondant à 1 heure de cours technique est</b>	0,05
--	------

Exemple d'attribution de points ECVET pour ZMD MTAL:

UNITÉS DE RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE	HEURE	CREDITECVET
<b>Hygiène et Assainissement</b>	16	0,8 (16 x 0,05)
<b>santé et la sécurité au travail</b>	8	0,4 (8 x 0,05)
<b>Soupeinternationale</b>	24	1,2 (24 x 0,05)

### Exemple 3: Espagne

Dans le cas de l'Espagne, le pays ne dispose pas encore de cadre et / ou de lignes directrices pour l'attribution de points et de crédits ECVET dans les programmes d'EFP, bien que cela fasse maintenant partie du débat du groupe de discussion espagnol ECVET. Sans référence nationale, pour cette expérience pilote, la recommandation générale ECVET a été suivie, attribuant 60 crédits ECVET à chaque année scolaire. Dans ce cas, la qualification EFP, niveau EQF niveau 3, de technicien en cuisine et gastronomie dure 2 ans, et 120 crédits ECVET sont attribués au programme dans son ensemble. Pour attribuer des crédits à chaque unité d'apprentissage, le nombre total de crédits de programme (120) est divisé par le nombre total d'heures du programme (1976), ce qui signifie que chaque heure est multipliée par le coefficient 0,06. Dans le cas de l'Espagne, toutes les composantes du programme sont techniques; il n'y a pas de différence entre les composants techniques et non techniques, comme dans le cas d'autres pays comme la Turquie par exemple.

Les crédits ECVET pour chaque unité d'apprentissage seront obtenus en multipliant:

<b>Heures de l'unité x 0,06 = nombre de points ECVET attribués à l'unité</b>
--

Le nombre total d'heures du cours de cuisine est de 1976 heures..

Ainsi

<b>TOTAL POINTS ECVET pour 2 ans</b>	120
<b>Total points ECVET pour 1ère année</b>	60
<b>Total points ECVET pour la 2ème année</b>	60

### Sample ECVET Points attribution for Spain:

UNITÉS DE RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE	HEURE	CREDIT pour 1H	CREDITSECVET
Business et initiative d'entrepreneuriat	63	0,06	3,84

#### Exemple 4: Italie

L'attribution de points ECVET a été calculée en prenant en compte les cours de trois ans équivalant à 3000 heures et, l'Italie n'ayant pas de système de crédits pour l'enseignement professionnel, les 180 crédits du système européen ont été pris en compte. À partir de là, le total des heures a été divisé en trois composantes principales: 1 500 heures pour les compétences professionnelles / techniques; 720 heures de stage; 780 heures de compétences de base sur trois ans.

Par conséquent, la pondération attribuée à chaque composante a été répartie en attribuant 60% aux compétences techniques et aux stages et 40% aux compétences de base. Ensuite, la valeur obtenue a été multipliée par le nombre d'heures de chaque unité de résultat d'apprentissage. Vous trouverez ci-dessous un exemple concret de l'Unité de Résultats d'Apprentissage UC03: Planifiez la nourriture, le vin et le besoin d'approvisionnement.

Cette unité compte 50 heures et fait partie des 1500 heures de compétences professionnelles / techniques. L'attribution d'un poids de 60% aux heures de cette composante se traduit par une valeur de 0,06 par heure. Cette valeur est ensuite multipliée par le nombre d'heures (50 \* 0,06). En conséquence, 3 points ECVET sont attribués à cette unité de résultat d'apprentissage.

#### Exemple 5: Roumanie

L'attribution de points ECVET à la qualification de cuisinier roumain a été calculée comme suit:

- la pondération attribuée à chaque composant a été répartie en attribuant 60% au composant technique et 40% aux composants de base;
- 1 point ECVET est attribué pour les unités de compétence que l'apprenant devrait raisonnablement obtenir avec 20 heures de formation;
- une unité de résultat d'apprentissage peut comporter entre 0,5 et 2 points ECVET.

Les calculs pour parvenir à cette conclusion sont décrits ci-dessous.

Année	TOTAL DES HEURES PAR AN	COURS GENERAL	COURS TECHNIQUE
I	1238 hours	748 hours	490 hours
II	1326 hours	352 hours	974 hours
III	1290 hours	330 hours	960 hours
<b>Total</b>	3854 hours	1430 hours	2424 hours

Un total de 180 points ECVET est attribué à la qualification.

Total de points ECVET à allouer à la composante générale:  $180 * 0,4 = 72$  points ECVET

Total de points ECVET à allouer à la composante technique:  $180 * 0,6 = 108$  points ECVET

Nombre de points ECVET, par heure, pour le composant technique:  $108/2424 = 0,05$  point ECVET / heure

Exemple:

UNITÉS DE RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE	NB D'HEURES	CALCUL	POINTSECVET
<b>Entrées et Snacks</b>	30	$30 * 0.05 = 1.5$	1.5
<b>Plats liquides</b>	31	$31 * 0.05 = 1.55$	1.6

#### Exemple 6: Lituanie

En Lituanie, en 2012, sur la base du Fonds social de l'Union européenne et du budget de la République de Lituanie, dans le cadre du projet VP1-2.2-ŠMM-04-V-03-001, "*Formation des qualifications et développement des système de formation professionnelle*", un Centre pour le développement des qualifications et la formation professionnelle a mis au point une méthodologie pour le développement de programmes de formation professionnelle modulaires qui a été utilisée jusqu'à présent comme cadre principal.

La méthodologie pour le développement de programmes de formation modulaires offrant l'utilisation de crédits (pas de points ECVET). Tout d'abord, les crédits sont attribués à toutes les qualifications, c'est-à-dire à l'ensemble du programme, après quoi un certain nombre de crédits parmi le nombre total de crédits est attribué à des compétences individuelles, c'est-à-dire des unités, car le nombre de crédits reflète la qualification entière.

Un crédit est l'unité de volume d'apprentissage permettant de mesurer à la fois les résultats d'apprentissage et le temps de travail des apprenants.

Une année académique de formation professionnelle complète, composée de 1600 heures, correspond à 60 points de crédit.

Exemple

UNITÉS DE RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE	NB OF HEURE	CALCUL	POINTSECVET
<b>Préparation du lieu de travail</b>	108	$1 * 108 / 27 = 4$	4
<b>Préparation, présentation et estimation de la qualité de la salade</b>	81	$1 * 81 / 27 = 3$	3

#### Exemple 7: France

L'attribution de points ECVET aux unités de résultats d'apprentissage dans le cas du diplôme de cuisine française a été calculée comme suit:

- La qualification de cuisine de niveau IV en France dure trois ans et compte 4700 heures de formation professionnelle. 180 points ECVET sont attribués à la qualification;
- la composante professionnelle / technique compte 1236 heures au total;

- la pondération attribuée à chaque composante de formation a été répartie en affectant 60% au composant professionnel / technique et 40% au composant de base;
- un total de 108 points ECVET sont attribués à la composante technique:  $180 * 0,6 = 108$  points ECVET;
- un total de 72 points ECVET sont attribués à la composante générale:  $180 * 0,4 = 72$  points ECVET;
- 0,09 point ECVET est attribué à 1 heure de formation dans la composante technique:  
 $108/1236 = 0,09$  point ECVET / heure;
- 1 point ECVET est attribué pour les unités de compétence que l'apprenant devrait raisonnablement obtenir avec 11 heures de formation professionnelle ou technique.Exemple:

UNITÉS DE RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE	NB D'HEURES	CALCUL	POINTSECVET
Approvisionnement des matières premières	20	$1 * 20 / 11 = 1.8$	1.8
Faire de la soupe	30	$1 * 30 / 11 = 2.7$	2.7

#### 4<sup>EME</sup> ETAPE

##### DÉVELOPPER DES MATRICES DE CORRESPONDANCES

Étant donné que les qualifications sont décrites sur la base d'un cadre conceptuel commun, les conditions permettant de trouver les unités communes de résultat d'apprentissage entre les pays sont réunies.

Seules les *unités communes du résultat d'apprentissage* seront prises en compte par le processus adapté. S'il existe des résultats d'apprentissage communs, mais s'ils ne sont pas regroupés en *unités communes de résultat d'apprentissage*, ils ne seront pas pris en compte par le processus adapté. De même, certaines parties des unités d'apprentissage ne seront pas considérées. Ce n'est que si l'unité entière du résultat d'apprentissage correspond, l'unité sera considérée par le processus adapté.

Il a été décidé que seules les unités communes d'au moins trois pays seraient prises en compte pour les matrices correspondantes du projet pilote.

##### Qu'est-ce qu'une matrici de correspondance?

Une matrice de correspondance est un instrument qui montre les unités communes de résultat d'apprentissage entre différents pays pour une qualification donnée. C'est le résultat de l'étude et de la comparaison de toutes les composantes qui composent les unités d'apprentissage, entre les pays.

Le concept de la matrice adaptée a été développé dans le contexte de la mise en œuvre du *projet pilote EURspace*. Il prend en compte une partie de la méthodologie du projet pilote.

Le processus adapté est une approche méthodologique consistant à comparer les composantes contenues dans les unités du résultat d'apprentissage, ce qui donne un instrument qui correspond aux principaux résultats techniques, aux résultats d'apprentissage et aux sortants.

Il est supposé qu'un ensemble commun de connaissances, d'aptitudes et de compétences est nécessaire pour réaliser un ensemble de résultats techniques clés et réaliser un ensemble de produits, caractérisés par leur observabilité et leur évaluabilité, sur la base d'un ensemble de critères de performance.

Le jumelage signifie que pour la question, la qualification du pays a un résultat d'apprentissage (ou plus) composé d'un ensemble de résultats techniques clés, de résultats d'apprentissage (connaissances, aptitudes et compétences) et de résultats communs à d'unité(s) d'autres pays.

Aucune correspondance signifie que pour la question, la qualification du pays n'a pas de module d'apprentissage composé d'un ensemble de résultats techniques clés, de résultats d'apprentissage (connaissances, aptitudes et compétences) et de résultats communs à d'unité(s) d'autres pays.

Voici un exemple de matrice adaptée pour la qualification de Cuisinier:

Image 14: Exemple de matrice de correspondance pour la qualification en cuisine.

<b>Qualification</b>	<i>Cuisine</i>						
<b>NiveauEQF</b>	<i>III; IV</i>						
<b>Pays participant à la matrice</b>	<i>PT</i>	<i>ES</i>	<i>IT</i>	<i>FR</i>	<i>LT</i>	<i>RO</i>	<i>TR</i>
<b>Thèmes des unités de résultats d'apprentissage</b>							
<b>Hygiène / Qualité</b>							
Sécurité et hygiène du travail	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Sécurité alimentaire et hygiène	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
<b>Organisation de la Cuisine</b>							
Organisation de la cuisine	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Matière première	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Fournitures / Stocks	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
<b>Produits pré-préparés</b>							
Sauces	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Pâte	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
<b>Entrées</b>							
Entrées	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
<b>Soupes</b>							
Soupes	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
<b>Plats</b>							
Viande, volaille, gibier	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Poisson, fruits de mer	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Pâtes	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Salades	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Oeufs	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
Garnitures	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR
<b>Desserts</b>							
Desserts	PT	ES	IT	FR	LT	RO	TR

<b>Légende</b>	
	<i>Correspondance</i>
	<i>Ne correspond pas</i>

## CHAPITRE 6: LE PROJET PILOTE EURSPACE - CIRCUIT ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

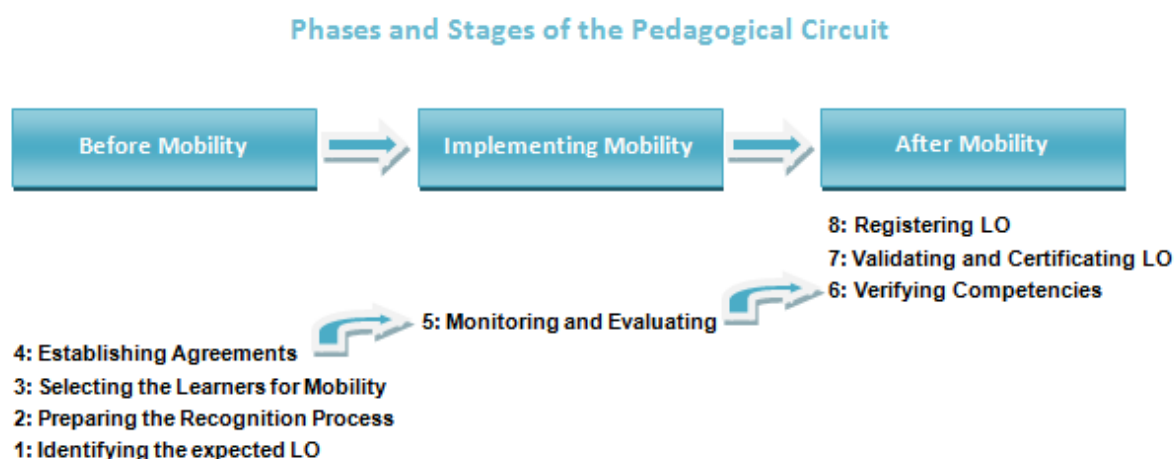
Le chapitre 6 présente le circuit pédagogique sur les processus d'identification, de reconnaissance, de validation et de certification des acquis d'apprentissage acquis par les apprenants de l'EFP dans le contexte d'une mobilité européenne à des fins d'apprentissage.

Le circuit pédagogique a été élaboré sur la base de l'approche méthodologique décrite dans le chapitre précédent et représente les phases et étapes à couvrir lors des processus d'identification, de reconnaissance, de validation et de certification des résultats d'apprentissage.

### 1. Circuit Pédagogique

Le circuit pédagogique fait partie de la *plateforme européenne ECVET*. Il s'agit d'un parcours virtuel sur les phases et étapes d'une mobilité européenne à but d'apprentissage formel, depuis la planification de la mobilité jusqu'à la certification des acquis d'apprentissage, axée notamment sur l'identification, la reconnaissance, l'évaluation, la validation et la certification des acquis d'apprentissage. Ces processus sont basés sur les principes et les spécifications techniques d'ECVET.

Image 15: Phases et étapes séquentielles du circuit pédagogique.



Le circuit comporte trois phases principales - **Avant la mobilité, Mise en œuvre de la mobilité, Après la mobilité** - et huit étapes séquentielles, réparties le long du parcours pédagogique:

**Étape 1 - Identifier les résultats d'apprentissage attendus**

**Étape 2 - Préparation du processus de reconnaissance**

**Étape 3 - Sélection des apprenants pour la mobilité**

**Étape 4 - Établissement des accords**

**Étape 5 - Surveillance et évaluation**

**Étape 6 - Vérification des compétences**

## Étape 7 - Validation et certification des résultats d'apprentissage

## Étape 8 - Enregistrement des résultats d'apprentissage

Des outils pédagogiques sont associés à chaque étape du circuit.

L'image 16 représente le circuit pédagogique, qui comprend trois phases principales, huit étapes séquentielles et vingt et un outils.

Image 16: Circuit pédagogique.



### Phase 1: Avant la Mobilité

#### Étape 1 - Identifier les résultats d'apprentissage attendus

- Outil\_1 - Cadre pour la description du profil professionnel d'une qualification
- Outil\_2 - Cadre de définition des résultats d'apprentissage
- Outil\_3 - Cadre pour identifier les résultats d'apprentissage communs
- Outil\_4 - Cadre de regroupement des résultats d'apprentissage communs dans les unités nucléaires
- Outil\_5 - Cadre pour la conception des unités d'apprentissage

#### Étape 2 - Préparation du processus de reconnaissance

- Outil\_6 - Cadre d'attribution des points de crédit aux résultats d'apprentissage
- Outil\_7 - Cadre pour le transfert et l'accumulation de points de crédit
- Outil\_8 - Cadre d'attribution des points ECVET
- Outil\_9 - Cadre pour concevoir des matrices de correspondance

#### Étape 3 - Sélection des apprenants pour la mobilité

- Outil\_10 - Outil d'évaluation des compétences (BM - Avant la Mobilité)

#### Étape 4 - Établissement des accords

- Outil\_11 - Protocole d'accord (MoU)
- Outil\_12 - Contrat d'apprentissage

### Phase 2: mise en œuvre de la mobilité

#### Étape 5 - Suivi et évaluation

- Outil\_13 - Logbook : Livre de bord
- Outil\_14 - Surveillance personnelle
- Outil\_15 - Outil d'évaluation des résultats d'apprentissage
- Outil\_16 - Outil d'évaluation de la formation en cours
- Outil\_17 - Portfolio d'apprentissage consenti

### Phase 3: Après la mobilité

#### Étape 6 - Vérification des compétences

- Outil\_10 - Outil d'évaluation des compétences (AM - Après la Mobilité)

#### Étape 7 - Validation et certification des résultats d'apprentissage

- Outil\_18 - Formulaire d'inscription personnel
- Outil\_19 - Certificat

#### Étape 8 - Enregistrement des résultats d'apprentissage

- Outil\_20 - Mobilité Europass
- Outil\_21 - Passeport de langue Europass

La **première étape** consiste à **identifier les résultats d'apprentissage attendus**. Cinq cadres sont élaborés au cours de cette étape dans le but de guider les écoles et les organisations d'EFP dans l'identification des résultats d'apprentissage attendus lors de l'achèvement du processus d'apprentissage pour une qualification donnée de l'EFP.

Étant donné que, dans de nombreux pays, les qualifications sont toujours décrites en termes d'*intrants*, il est nécessaire de décrire la certification en termes d'acquis d'apprentissage et de regrouper ces acquis en unités nucléaires de manière à ce que l'ECVET puisse être appliqué. Les outils 1 à 5 ont été élaborés dans le but de guider les professionnels dans ce travail:

- Outil\_1 - Cadre pour la description du profil professionnel d'une qualification
- Outil\_2 - Cadre de définition des résultats d'apprentissage
- Outil\_3 - Cadre d'identification des résultats d'apprentissage communs
- Outil\_4 - Cadre de regroupement des résultats d'apprentissage communs dans les unités nucléaires
- Outil\_5 - Cadre pour la conception d'unités de résultats d'apprentissage

La **deuxième étape** - la **préparation du processus de reconnaissance** - est centrée sur les règles d'attribution des points de crédit ECVET aux unités de résultats d'apprentissage et au *processus de mise en correspondance*. Cette étape comprend 4 outils:

- Outil\_6 - Cadre d'attribution des points de crédit aux résultats d'apprentissage
- Outil\_7 - Cadre pour le transfert et l'accumulation de points de crédit
- Outil\_8 - Cadre d'attribution des points ECVET
- Outil\_9 - Cadre pour la conception de *matrices de correspondance*

La **troisième étape** - la **sélection des apprenants pour la mobilité** - comprend un outil pratique comprenant un catalogue de compétences pouvant être utilisé dans le processus de sélection:

- Outil\_10 - Outil d'évaluation des compétences (BM - avant la mobilité)

La **quatrième étape** - **établissement des accords** - est toujours incluse dans la préparation de la mobilité et consiste en un ensemble d'accords relatifs à la mobilité entre les parties concernées (l'apprenant, l'organisation d'envoi, l'organisation d'accueil). Au cours de cette étape, les outils suivants doivent être appliqués:

- Outil\_11 - Protocole d'accord
- Outil\_12 - Contrat d'apprentissage

Lors de la mise en œuvre de la mobilité (phase 2), le suivi des progrès de l'apprenant est un processus continu qui couvre toutes les périodes de mobilité. L'évaluation des résultats d'apprentissage a également lieu lors de la mise en œuvre de la mobilité. L'organisation d'accueil est responsable de l'évaluation des résultats d'apprentissage acquis par l'apprenant après la période d'apprentissage. Les deux processus - suivi et évaluation des résultats d'apprentissage sont inclus dans la **cinquième étape** -



**suivi et évaluation.** Les outils 13 à 17 ont été élaborés dans le but de fournir un soutien lors des processus de suivi et d'évaluation:

- Outil\_13 - Livre de bord
- Outil\_14 - Surveillance personnelle
- Outil\_15 - Outil d'évaluation pour les unités de résultats d'apprentissage
- Outil\_16 - Outil d'évaluation en cours d'emploi
- Outil\_17 - Portfolio d'apprentissage

Immédiatement après le retour de l'apprenant, le développement des compétences est vérifié par l'organisation d'envoi: **sixième étape - vérification des compétences.** À cette fin, l'outil n° 10 (*outil d'évaluation des compétences*) peut être utilisé. Cet outil dispose d'un catalogue de compétences et de directives pour la mise en place d'une matrice de sélection des apprenants (Outil d'évaluation des compétences avant le départ) et de leur évaluation à l'arrivée (*Outil d'évaluation des compétences à l'arrivée*), avec des commentaires opérationnels sur la manière d'intégrer les informations recueillies au cours de la formation. la phase de sélection dans le contrat d'apprentissage ECVET. Cet outil est destiné à être utilisé par l'organisation d'envoi, qui peut ainsi évaluer les performances et les progrès de l'apprenant.

La **septième étape - validation et certification des résultats d'apprentissage** - est centrée sur la validation et la certification des résultats d'apprentissage acquis à l'étranger et déjà évalués. Les outils suivants sont inclus dans cette étape:

- Outil\_18 - Formulaire d'inscription personnel
- Outil\_19 - Certificat

La **huitième étape - enregistrement des résultats d'apprentissage** - consiste à enregistrer les résultats d'apprentissage acquis dans des documents formels. Au cours de cette étape, les outils suivants doivent être appliqués:

- Outil\_20 - Europass Mobilité
- Outil\_21 - Passeport de langues Europass

## **2. Indices pour l'utilisation durable de la méthodologie et des outils**

Le *circuit pédagogique* et les *21 outils pédagogiques* ont été développés dans le but de faciliter la mise en œuvre pratique de l'approche méthodologique proposée dans le *projet EURspace*, qui suit les principes du CEC, des principes et des spécifications techniques ECVET.

Ce *guide méthodologique pour les professionnels et la série d'outils* fait partie du *kit pédagogique EURspace* et est disponible sur la plateforme européenne ECVET pour consultation et téléchargement.



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

Après le *circuit pédagogique*, les écoles d'enseignement et de formation professionnels et d'autres prestataires d'enseignement et de formation professionnels peuvent facilement gérer leur projet de mobilité européenne, en appliquant la méthodologie proposée et en utilisant les outils disponibles.

Les outils pédagogiques peuvent être utilisés comme modèles prédéfinis ou peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des utilisateurs. Les outils proposés sont très utiles pour gérer et surveiller la mobilité individuelle des apprenants, en fournissant un soutien pour l'évaluation des résultats de l'apprentissage, ainsi que pour assurer la reconnaissance, la validation et la certification des résultats de l'apprentissage acquis.

Les organisations inscrites à la *plate-forme européenne ECVET* peuvent gérer leur projet de mobilité sur la plate-forme et télécharger leurs *propres matrices de correspondance*, partager leurs résultats avec d'autres et contribuer ainsi à la durabilité et à la diffusion de leur propre travail, le rendant ainsi utile aux autres.

## GLOSSAIRE

**COMPETENCE:** compétence désigne la capacité démontrée à utiliser des connaissances, des aptitudes et des capacités personnelles, sociales et / ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et dans le développement professionnel et personnel (*Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur la création cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie*). Dans le contexte du projet EURspace, les compétences sont décrites en termes de ce que l'apprenant fait, en appliquant des connaissances et des compétences et en mettant en évidence des attitudes, des capacités personnelles, sociales et méthodologiques.

**ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS CONTINUS:** L'enseignement et la formation professionnels continus (EFP) sont des cours de formation professionnelle pour adultes qui privilégient l'apprentissage tout au long de la vie.

**CRÉDIT:** ensemble d'acquis d'apprentissage d'une personne qui ont été évalués et qui peuvent être accumulés en vue d'une qualification ou transférés vers d'autres programmes ou qualifications d'apprentissage.

**EUROPASS:** Europass est un portefeuille de cinq documents différents et un dossier électronique visant à décrire l'ensemble des acquis d'apprentissage, des qualifications officielles, de l'expérience de travail, des aptitudes et des compétences acquises au fil du temps. Ces documents sont: le CV Europass, le supplément au diplôme, le supplément au certificat, le passeport européen pour la mobilité et le passeport de langue. Europass comprend également le passeport européen des aptitudes, un dossier électronique convivial qui aide le titulaire à constituer un inventaire personnel et modulaire de ses compétences et de ses qualifications. Europass a pour objectif de faciliter la mobilité et d'améliorer les perspectives d'emploi et de formation tout au long de la vie en Europe.

**SYSTÈME EUROPÉEN DE CRÉDIT POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS:** le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) est un cadre technique européen commun pour le transfert, la reconnaissance et (le cas échéant) l'accumulation des acquis d'apprentissage des individus à la lumière de l'obtention d'un diplôme. ECVET devrait être un outil européen renforçant la confiance mutuelle dans le domaine des certifications et renforçant la transparence des expériences d'apprentissage individuelles, rendant ainsi la mobilité plus attrayante entre différents pays et environnements d'apprentissage. Il contribue également à l'apprentissage tout au long de la vie en reconnaissant les résultats d'apprentissage obtenus dans des environnements formels, non formels et / ou informels, afin de garantir que ces acquis peuvent contribuer à l'acquisition d'une qualification.

**SYSTÈME EUROPÉEN DE TRANSFERT ET D'ACCUMULATION DE CRÉDITS:** le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un système qui décrit les programmes d'enseignement supérieur en attribuant des crédits à toutes ses composantes (modules, cours, stages, mémoires, thèses, etc.). vue: faciliter la lisibilité des programmes et établir des comparaisons entre étudiants nationaux et étrangers; promouvoir la mobilité des étudiants et la validation des acquis de l'apprentissage; aider les universités à organiser et à réviser leurs programmes.

**CADRE EUROPÉEN DES QUALIFICATIONS:** le *cadre européen des qualifications* (CEQ) est un cadre de référence européen commun qui vise à contribuer à la compréhension mutuelle et à la transparence des certifications dans différents systèmes et pays européens. Le *cadre européen des qualifications* couvre les certifications à tous les niveaux et dans tous les sous-systèmes d'éducation et de formation.

Le cadre européen des qualifications contribue au développement d'une Europe compétente à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, ainsi qu'à l'internationalisation et à l'excellence de l'éducation et de la formation en Europe, en soutenant la mobilité transfrontalière des apprenants et des travailleurs et l'apprentissage tout au long de la vie en Europe.

**SYSTÈME EUROPÉEN DE QUALIFICATIONS:** le *système européen de qualifications* (EQS) désigne tous les aspects de l'activité d'un État membre en rapport avec la reconnaissance de l'apprentissage et d'autres mécanismes liant l'éducation et la formation au marché du travail et à la société civile. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre d'arrangements et de processus institutionnels relatifs à l'assurance qualité, à l'évaluation et à l'attribution de qualifications. Un système de certification national peut être composé de plusieurs sous-systèmes et peut inclure un cadre de certification national. (*Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur l'établissement du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie*).

**ASSURANCE EUROPÉENNE DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLES:** L'*assurance européenne de la qualité de l'enseignement et la formation professionnels* (EQAVET) est une pratique qui rassemble les États membres, les partenaires sociaux et la Commission européenne pour promouvoir la collaboration européenne en développant et en améliorant l'assurance qualité dans l'enseignement professionnel et la formation. Entraînement. L'objectif du cadre est de contribuer à l'amélioration de la qualité des systèmes d'enseignement et de formation professionnels et de l'évolution des politiques en matière d'enseignement et de formation professionnels entre les États membres, afin d'accroître la transparence, la cohérence et la confiance mutuelle dans les systèmes d'enseignement et de formation professionnels, en facilitant la mobilité des travailleurs, travailleurs et apprenants, et apprentissage tout au long de la vie.

**UNION EUROPÉENNE:** *l'Union européenne* (UE) est une union politique et économique de 28 États membres situés principalement en Europe. Il a une superficie de 4 475 757 km<sup>2</sup> et une population estimée à plus de 510 millions d'habitants. L'UE a développé un marché unique interne grâce à un système normalisé de lois qui s'applique dans tous les États membres. Les politiques de l'UE visent à garantir la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux au sein du marché intérieur, à promulguer une législation dans les domaines de la justice et des affaires intérieures et à maintenir des politiques communes en matière de commerce, d'agriculture, de pêche et de développement régional.

**ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS INITIAUX:** *L'enseignement et la formation professionnels initiaux* (I-VET) désignent les cours d'enseignement et de formation professionnels destinés aux jeunes, qui privilégient l'insertion dans la vie active et permettent la poursuite des études.

**RÉSULTAT TECHNIQUE CLÉ:** dans le contexte du *projet EURspace*, un *résultat technique clé* correspond à une déclaration exprimant les principales tâches techniques que l'apprenant doit effectuer pour prouver un résultat spécifique.

**CONNAISSANCE:** la *connaissance* est le résultat de l'information assimilée après un processus d'apprentissage, acquis par l'étude ou l'expérience. Dans la *recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur l'établissement du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie*, la connaissance est décrite comme «un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine d'activité. ou étudier ». Dans le contexte du cadre européen des certifications, la connaissance est décrite comme théorique et / ou factuelle. Dans le contexte du projet EURspace, la connaissance est décrite en termes de ce que l'apprenant sait et comprend.

**CONTRAT D'APPRENTISSAGE:** le *contrat d'apprentissage* (LA) est un contrat visant la mobilité d'un apprenant afin de créer un engagement contraignant entre les trois parties concernées: l'organisation d'origine, l'organisation d'accueil et l'apprenant avant le début de la mobilité. Le contrat d'apprentissage contient les résultats d'apprentissage et les unités de résultat d'apprentissage que l'apprenant envisage de suivre dans l'organisation d'accueil, ainsi que les numéros de code (le cas échéant) et les points de crédit ECVET ou similaires alloués aux unités. Le contrat d'apprentissage, ainsi que la transcription des enregistrements, sont conçus pour garantir la pleine reconnaissance des résultats d'apprentissage acquis par l'organisation destinataire.

**RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE:** dans le contexte du *projet EURspace*, les *résultats d'apprentissage* sont considérés comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de compétences nécessaires pour mettre en pratique les résultats techniques ou les tâches clés. Par conséquent, les résultats d'apprentissage sont décrits en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences. La description des connaissances, aptitudes et compétences est interconnectée pour chaque résultat technique clé.

**MEMORANDUM D'ACCORD:** un *memorandum d'accord*, recommandé par ECVET, fournit un accord-cadre entre des organisations partenaires, d'au moins deux pays, confirmant les accords et procédures de coopération. Le *memorandum d'accord* définit les rôles des parties impliquées et détaille les conditions dans lesquelles les acquis d'apprentissage peuvent être atteints, évalués et éventuellement transférés.

**CADRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS:** un *cadre national des qualifications* (NQF) est une structure formalisée dans laquelle les descripteurs de niveaux d'apprentissage et les qualifications sont utilisés pour comprendre les résultats de l'apprentissage. Cadre national des qualifications: un instrument pour la classification des certifications selon un ensemble de critères d'obtention d'un niveau d'apprentissage donné, qui vise à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux de certifications et à améliorer la transparence, l'accès, la progression et la qualité des certifications par rapport au travail. marché et société civile. (*Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur l'établissement du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie*)

**RESULTATS:** Dans le contexte du **projet EURspace**, les résultats sont les résultats d'un processus d'apprentissage, les produits obtenus ou la preuve. Les résultats sont directement associés aux résultats techniques clés et aux critères de performance, constituant le résultat observable de la performance.

**PARTENARIAT:** dans le cadre du programme Erasmus +, un *partenariat* désigne un accord entre un groupe d'organisations participantes de différents pays du programme pour mener des activités européennes communes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport ou pour établir un réseau formel ou informel dans un domaine pertinent, tel que en tant que projets d'apprentissage communs pour les élèves et leurs enseignants sous forme d'échanges de classes et de mobilité individuelle à long terme, de programmes intensifs d'enseignement supérieur et de coopération entre les autorités locales et régionales afin de promouvoir la coopération interrégionale, y compris transfrontalière.

**CRITÈRES DE PERFORMANCE:** les *critères de performance* sont les exigences de qualité associées à la performance et les normes de qualité qui garantissent que la personne agit de manière compétente (qualité requise pour les réalisations). Dans l'approche méthodologique d'EURspace, les critères de performance sont spécifiquement associés à chaque résultat technique clé et à l'ensemble de connaissances, aptitudes et compétences respectives.

**QUALIFICATION:** Par *qualification*, on entend un résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'un organisme compétent détermine qu'un individu a atteint les résultats d'apprentissage correspondant à des normes données. (*Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur l'établissement du cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie*).

**ORGANISATION D'ACCUEIL:** aux fins d'un projet de mobilité Erasmus+ pour les apprenants I-VET (KA1 - mobilité d'apprentissage des individus), *l'organisation d'accueil* est l'organisation participante accueillant un ou plusieurs participants et organisant une ou plusieurs activités d'un projet Erasmus+.

**ORGANISME D'ORIGINE:** aux fins d'un projet de mobilité Erasmus + pour les apprenants I-VET (KA1 - mobilité d'apprentissage des personnes), *l'organisation d'origine* est l'organisation participante qui envoie un ou plusieurs participants à une activité d'un projet Erasmus +.

**COMPÉTENCES:** les compétences peuvent être décrites comme un ensemble de capacités disponibles pour effectuer une tâche spécifique. «Compétences» signifie la capacité à appliquer les connaissances et à utiliser le savoir-faire pour mener à bien des tâches et résoudre des problèmes. "(*Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 sur l'établissement d'un cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie*).

Dans le contexte du *projet EURspace*, les compétences sont décrites en termes de ce que l'apprenant est capable de faire.

**UNITÉ DE RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE:** une **unité de résultat d'apprentissage** est une composante d'une qualification, consistant en un ensemble cohérent de connaissances, d'habiletés et de compétences pouvant être évaluées et validées à l'aide d'un certain nombre de points ECVET associés. Une qualification comprend plusieurs unités et comprend l'ensemble des unités. Ainsi, un apprenant peut obtenir une qualification en accumulant les unités requises, réalisées dans différents pays et différents contextes (formel et, le cas échéant, non formel et informel), tout en respectant les législations nationales relatives à l'accumulation d'unités et à la reconnaissance des apprentissages. les résultats.

**ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS:** enseignement et formation visant à doter les personnes des connaissances, du savoir-faire, des compétences et / ou des compétences requises dans des métiers particuliers ou plus largement sur le marché du travail. Aux fins d'Erasmus+, les projets axés sur la formation professionnelle initiale ou continue sont éligibles au titre des actions d'EFPP.

## BIBLIOGRAPHIE

### DOCUMENTS

- Anderson, L.W., Krathwohl, D.R. (2001). *A Taxonomy for Learning, Teaching, and Assessing: A Revision of Bloom's Taxonomy of Educational Objectives*. New York, USA, Longman.
- CEDEFOP (2012a). The development of ECVET in Europe (2011). Luxembourg: Office des publications. Document de travail du Cedefop; n° 14.
- CEDEFOP (2014a). *Terminology of European education and training policy: a selection of 130 key terms*. Second edition. Luxembourg: Publications Office.
- CEDEFOP (2016). *Application of learning outcomes approaches across Europe: a comparative study*. Luxembourg: Publications Office. Cedefop reference series. No 105.
- CEDEFOP (2017). *Defining, writing and applying learning outcomes – a European Handbook*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- European Commission, Directorate-General for Education and Culture (2005). *European Credit System for VET (ECVET) Technical Specifications (Report of the Credit Transfer Technical Working Group)*. Brussels: Credit Transfer Technical Working Group, 2005.
- European Parliament; Council of the European Union (2008). *Recommendation of the European Parliament and of the Council of 23 April 2008 on the establishment of a European Qualifications Framework for Lifelong Learning*. Official Journal of the European Union. 2008/C 111/01), pp. 111/1-111/7.
- European Parliament; Council of the European Union (2009). *Recommendation of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the establishment of a European Credit System for Vocational Education and Training (ECVET)*. Official Journal of the European Union. 2009/C 155/02), pp. 11-18.
- Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture, European Commission (2016). *Implementation of the Recommendation of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the establishment of a European Credit System for Vocational Education and Training (ECVET)*. EU Publications.
- Kennedy, D. (2007). *Writing and using learning outcomes: a practical guide*. Cork, University College Cork.
- Lameira, S.; Curado, C., Silva, M.; Duarte, T. (2015). *Guia Metodológico – Conceção de qualificações baseadas em resultados de aprendizagem*. Agência Nacional para a Qualificação e o Ensino Profissional, I.P. Lisboa: Editorial do Ministério da Educação e Ciência.

Office for Official Publications of the European Communities (2008). *The European Qualifications Framework for Lifelong Learning (EQF)*. Luxembourg.

Publications Office of the European Union (2011). *Referencing National Qualifications Levels to the EQF, European Qualifications Framework Series: Note 3*. Luxembourg.

Publications Office of the European Union (2011). *Using Learning Outcomes, European Qualifications Framework Series: Note 4*. Luxembourg.

Publications Office of the European Union (2017). *Defining, writing and applying learning outcomes, A European handbook*. Luxembourg.

## SITES INTERNETS

<http://dx.doi.org/10.2801/735711>

[http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/ecvet\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/ecvet_en.htm)

<http://ec.europa.eu/eqf>

[http://megep.meb.gov.tr/dokumanlar/Ders%20Bilgi%20Formlar%C4%B1/Eski%20Alanlar/Y%C4%B0YEC EK%20%C4%B0%C3%87ECEK%20H%C4%B0ZMETLER%C4%B0\\_DBF.rar](http://megep.meb.gov.tr/dokumanlar/Ders%20Bilgi%20Formlar%C4%B1/Eski%20Alanlar/Y%C4%B0YEC EK%20%C4%B0%C3%87ECEK%20H%C4%B0ZMETLER%C4%B0_DBF.rar)

<http://tvet.ro/Anexe/OMECTS/OMECTS%203646%20din%2004.02.2011.zip>

<http://www.anqep.gov.pt/>

[http://www.catalogo.anqep.gov.pt/PDF/QualificacaoReferencialPDF/1809/CP/duplcertificacao/811183\\_R efCP](http://www.catalogo.anqep.gov.pt/PDF/QualificacaoReferencialPDF/1809/CP/duplcertificacao/811183_R efCP)

[http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/6114\\_en.pdf](http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/6114_en.pdf)

<http://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/4117>

<http://www.cedefop.europa.eu/fr/events-and-projects/projects/learning-outcomes>

<http://www.ecvet-projects.eu>

<http://www.ecvet-secreariat.eu/en>

<http://www.ecvet-toolkit.eu/ecvet-toolkit/prepare-memorandum-understanding>

<http://www.ecvet-toolkit.eu/ecvet-toolkit/sign-learning-agreement>

<http://www.ecvet-toolkit.eu/tools-examples-more/ecvet-toolkit-tools>

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article1675#Baccalaureat-Professionnel-Cuisine>

<http://www.kpmc.lt/kpmc/profesinis-mokymas-3/programos-ir-istekliai/modulines-profesinio-mokymo-programos/>

[http://www.regione.umbria.it/documents/18/7460982/2016.07.18\\_Revisione+S.P.+Cuoco/09199634-7b58-4e7b-bb7e-2c144409c74d](http://www.regione.umbria.it/documents/18/7460982/2016.07.18_Revisione+S.P.+Cuoco/09199634-7b58-4e7b-bb7e-2c144409c74d)





Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

<http://www.regione.umbria.it/documents/18/7909123/servizi+turistici/e49aa4f7-98a0-4002-9b11-39957469d9c0>

[https://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/ecvet\\_pt](https://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/ecvet_pt)

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/>

<https://erasmusmais.pt/>

<https://www.dgert.gov.pt/>

<https://www.euskadi.eus/bopv2/datos/2010/04/1001930a.pdf>

[www.ecvet-toolkit.eu/](http://www.ecvet-toolkit.eu/)



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

**ELABORE PAR:**

Célia Regina S. Nunes

Escola Profissional do Alto Lima, C.I.P.R.L.

Rua Dr. António Pimenta Ribeiro, 4970-457 Arcos de Valdevez, Portugal

<http://epralima.pt/>

Portugal, Arcos de Valdevez, 15 juin 2018

Le **guide méthodologique ECVET pour les professionnels**: la méthodologie développée dans le cadre du *projet EURspace* est disponible en anglais et dans le langage de chaque pays partenaire.